

L'UNITÉ POUR LA MOBILISATION

La "fête des travailleurs", le Premier Mai, se déroule à nouveau dans une ambiance de crise.

Pour les patrons et le gouvernement qui les sert, il y a des "solutions" à la crise : diminuer les coûts en licenciant, en introduisant le chômage partiel, en bloquant le personnel des services publics, en attaquant les salaires; réduire les dépenses sociales à l'avantage de l'aide directe ou indirecte aux trusts et des dépenses militaires; mettre en question les droits d'activité syndicale !

Alors que cette offensive se développe, le Parti socialiste (PS) et les syndicats se retrouvent le dos au mur. Le PS recule électoralement, sous les coups d'une droite bourgeoise ragaillardie. Une droite bourgeoise qui, sous le masque du "moins d'Etat et plus de libertés", est le ferme partisan de l'austérité antisociale et de la répression brutale. Ce recul électoral du PS et la crise des syndicats sont le résultat d'une politique de démobilitation des travailleurs durant des années.

— Une politique qui faisait croire que la participation au gouvernement assurait les acquis sociaux et leur progrès. Cette participation, aujourd'hui, aboutit à une solidarité collégiale avec l'austérité capitaliste.

— Une politique qui aboutit à ce que la jeunesse salariée ne voit plus dans le PS un parti qui défende ses légitimes revendications sociales et ne voit plus dans les syndicats des instruments utiles pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail.

Alors, cette jeunesse manifeste une indifférence envers ceux pour qui priment la "paix du travail" et la "collégialité gouvernementale". Et si cette jeunesse risque de ne pas trouver les réponses adéquates à la crise sociale et économique capitaliste, la responsabilité en appartient aux directions du PS et de l'USS. Voilà non seulement les raisons des échecs électoraux actuels du PS, mais surtout les raisons de l'horizon bouché qui se présente aux directions du PS et de l'USS.

Ce n'est pas la "division" du PS qui explique ses échecs, c'est son irrésolution et son incapacité d'agir. Chercher dans la division entre "droite" et "gauche" la raison d'une faillite, c'est justifier à l'avance l'immobilisme futur.

C'est d'une autre politique qu'ont besoin les travailleuses et les travailleurs. Une politique qui s'appuie sur un effort systématique de mobilisation.

Une mobilisation sur des objectifs précis : les 40 heures immédiatement; le refus des licenciements sans reclassement préalable; l'abaissement de l'âge de la retraite; l'extension des prestations de l'AVS face à la banqueroute du deuxième pilier; pour la création d'ateliers publics d'apprentissage et de recyclage.

La mobilisation doit se faire dans l'unité, sans condition, ni préalable. Elle peut se faire autour du soutien à l'initiative du PS sur les crédits militaires. Elle peut se faire sur les 40 heures immédiatement et sans diminution de salaire. Elle peut se faire contre la nouvelle révision du Code pénal. Elle peut se faire pour l'extension de l'AVS.

Elle doit se faire, absolument, contre les tentatives de relance d'une campagne xénophobe de division des travailleurs. Elle doit se faire pour un soutien résolu aux travailleurs et paysans d'Amérique centrale, en lutte contre l'impérialisme. Elle doit se faire pour la solidarité la plus large avec Solidarité, avec le combat des travailleurs polonais.

Parti Socialiste Ouvrier

la brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

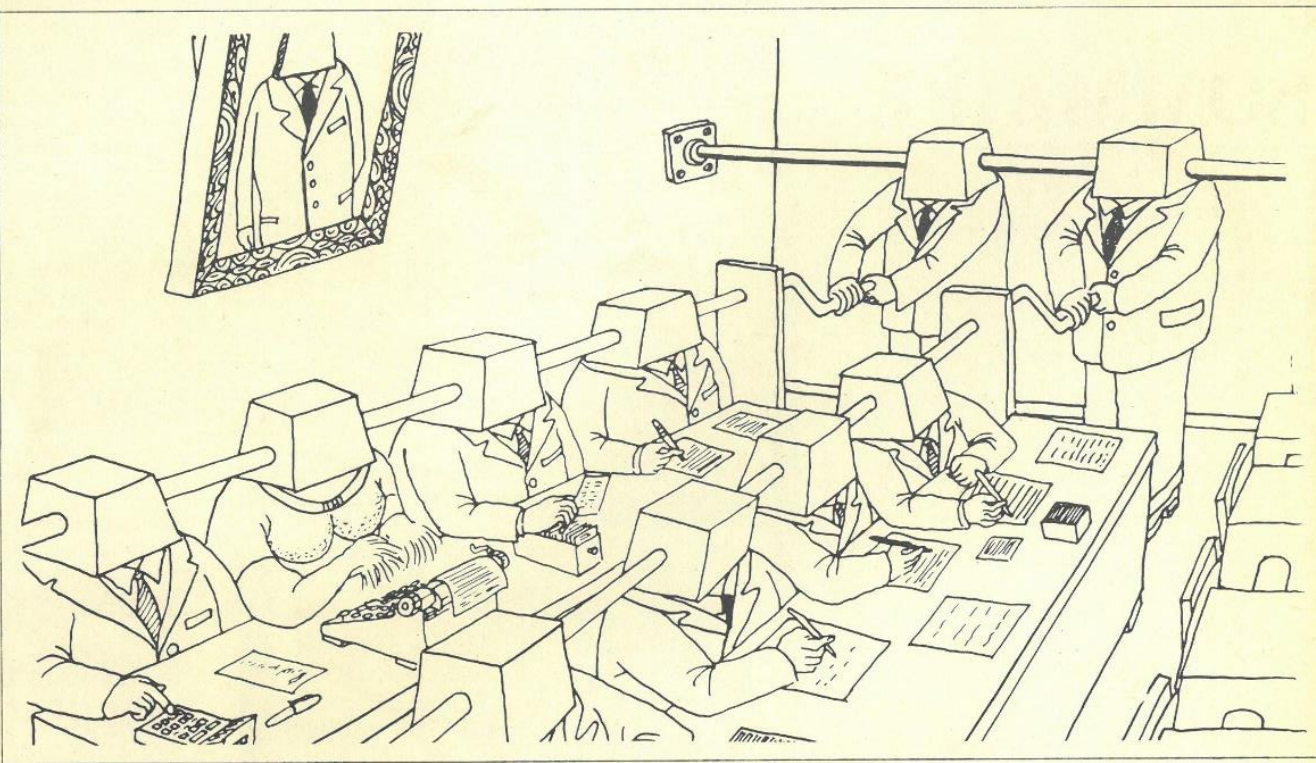
section suisse de la IV^e Internationale

HORLOGERIE :



POURQUOI NATIONALISER ?

POLOGNE :



Les confessions d'un bureaucrate

En mouvement

Amérique centrale :

CARAVANE EUROPÉENNE CONTRE L'INTERVENTION US

Le mouvement européen de solidarité avec les peuples de l'Amérique centrale organise une caravane contre l'intervention des Etats-Unis et de leurs alliés en Amérique centrale.

La caravane partira de Grande-Bretagne à fin avril, traversera plus d'une douzaine de pays d'Europe occidentale (Grande-Bretagne, Norvège, Suède, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, France, Espagne, Italie, Autriche, Allemagne fédérale, Suisse) pour arriver finalement à Strasbourg, siège du Parlement européen, où se déroulera une manifestation internationale contre la politique interventionniste des Etats-Unis en Amérique centrale.

Cette caravane européenne sera accompagnée par un(e) représentant(e) des mouvements de libération suivants : FSLN (Front sandiniste de Libération Nationale, Nicaragua), FDR/FMLN (Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale, El Salvador), Comité Patriotique, Guatemala. Le groupe "Pancasán", du Nicaragua, suivra aussi cette manifestation.

En Suisse, deux meetings seront organisés. Le premier le 28 ou le 29 mai à Zurich, le second le 30 mai à Genève.

LAUSANNE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE jeudi 6 mai à 20h.15

à la Maison du Peuple (salle 5/6)

**"DES MENACES
SUR L'EMPLOI,
QUELLE RÉPONSE
OUVRIÈRE ?"**

Avec la participation de :

- Jean-Pierre Thorel, secrétaire FTMH, Genève,
- Eric Voruz, permanent FTMH et député socialiste,
- Paul Sautebin, ouvrier de Bulova, membre du PSO,
- et un représentant de l'immigration.

Organisation :

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)

FORUM UNITAIRE POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI

Plus de 150 personnes ont participé au Forum unitaire pour la défense de l'emploi, organisé par le Comité de la gauche du même nom, à Bienne, le mercredi 28 avril, au Palais des Congrès.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait la présence de militants des groupes syndicaux de Bulova, Omega et Rolex, entre autres. Les travailleurs immigrés étaient aussi venus en nombre.

Le débat permit de se faire une idée assez précise des problèmes que rencontre le mouvement ouvrier aujourd'hui. En effet une bonne partie de la discussion se déroula autour du thème de l'inactivité, du manque de riposte ouvrière face à la crise de l'horlogerie et aux licenciements.

Premier pas d'une réaction unitaire des organisations ouvrières pour la défense de l'emploi, la tenue de cette assemblée a permis de voir que si le chemin était long, il n'en est pas moins praticable. Le pas suivant sera constitué par la récolte de signatures sur la pétition lancée par le Comité unitaire de la gauche. Cette pétition, axée sur la sauvegarde de l'emploi dans la région, sera distribuée dès le 1er Mai, pour pouvoir être discutée largement.

SOUTENEZ LA CAMPAGNE CONTRE LA RÉVISION DU CODE PÉNAL !

Le dépôt du référendum contre la révision du Code pénal a été un premier succès de la lutte contre les lois liberticides de Furgler & Co. Il s'agit maintenant de se lancer dans la campagne pour la votation populaire du 6 juin, qu'il ne sera pas facile de gagner. D'autant plus que le Parti Socialiste Suisse et l'Union Syndicale Suisse viennent de faire savoir qu'ils renoncent à une campagne d'affichage. On appréciera comme il se doit. Mais surtout, on constatera que du coup le Comité national contre la révision du Code pénal se retrouve seul à porter la campagne d'affichage, dont le coût est d'environ 75 000 francs. Que faire, comme disait le camarade Lénine ? Et bien d'une part participer massivement à la MANIFESTATION NATIONALE contre la révision du Code pénal, organisée par le Comité national, le samedi 15 MAI, à BERNE dès 14h.30 (Neuengasse).

D'autre part, porter généreusement la main à votre porte-monnaie pour financer la campagne. Et ainsi devenir acquéreur de la belle affiche ci-dessous.



À PROPOS

GENÈVE :

Assemblée publique du secteur public du PSO

"Comment s'opposer à l'offensive patronale contre les services sociaux ?"

jeudi 6 mai à 20h.15,

Café de la Roseraie (rue de la Colline)

LAUSANNE :

Suite de la série des Cercles "Karl Marx", ouverts à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à nos analyses et à nos positions politiques :

mercredi 12 mai, 20h.15, 8bis, rue de la Tour : *"Amérique centrale : une révolution en cours. Pourquoi ? Pour quels objectifs ?"*

mercredi 9 juin, 20h.15, 8bis, rue de la Tour : *"Pologne : la lutte de 'Solidarność' et la révolution politique'."*

Initiative

Formation Professionnelle :

**114 425 SIGNATURES
RÉCOLTÉES !**

A la fin du mois de mars, 114 425 signatures avaient été récoltées pour notre initiative en faveur des ateliers publics d'apprentissage. L'objectif que nous nous étions fixé, après avoir franchi la barre des 100 000 signatures à fin décembre, a ainsi été atteint dans les délais. A ce jour, les communes ont validé 92 797 signatures. Le taux de déchet des signatures pour cause d'invalidation atteint, jusqu'à présent, le 4,4 o/o du total des signatures récoltées. 16 527 signatures sont encore en cours de validation dans les communes. Le délai pour le dépôt de l'initiative échéant au 3 août 1982, beaucoup de communes prennent "leur temps" pour contrôler les signatures, raison pour laquelle le dépôt de l'initiative s'effectuera après le 1er mai.

BIENNE :

**Assemblée publique
vendredi 14 mai à 20h.15
au Restaurant Saint-Gervais**

Amérique Centrale :

Reagan prépare-t-il un nouveau Vietnam ?

Comment l'impérialisme américain va-t-il réagir au résultat des élections salvadoriennes ? Les risques d'intervention militaire sont-ils réels ? Que faire ici pour s'y opposer ? avec Charles-André Udry, PSO.

GENÈVE :

Deuxième partie du cycle de formation PSO

les mercredi suivants à 19h.30, au local du PSO, 22, rue Saint-Léger. Avec pour thèmes :

- 5 mai : L'époque impérialiste.
- 12 mai : La révolution dans les pays sous-développés.
- 19 mai : Le rôle de l'Union soviétique.
- 26 mai : La révolution politique dans les Pays de l'Est.
- 3 juin : Lutte pour les réformes et réformisme.
- 9 juin : Le rôle des syndicats.
- 16 juin : La méthode du Programme de Transition.
- 23 juin : Le rôle du Parti révolutionnaire.

Comme pour la première partie du cycle, les plans/résumés de ces cours sont à disposition, sous forme de brochure, à l'adresse du PSO.

Quatrième Internationale

Organe
du
Comité Exécutif International
de la
IVe Internationale

avril-mai-juin 1982

SOMMAIRE

EDITORIAL	
Leçons de Pologne	3
Y. Sakai - L'impérialisme japonais dans l'Est asiatique	11
G. Lauro - M. Warshawsky - Origine et dynamique du système soviétique	29
Luis Murrat - Quelques notes sur la social-démocratie hier et aujourd'hui	57
Luis Vitale - Passé et présent de la social-démocratie en Amérique latine	65
Daniel Ben Said - La question du Front populaire et la scission du Comité International	77
François Sire - Mythes et réalités de l'eurocommunisme	91
ARCHIVES DU MARXISME	
Christian Rakovsky - Discours au XI ^e Congrès du P.C.U.S. (extraits)	105

SOMMAIRE

EDITORIAL

L'unité pour la mobilisation 1

POLITIQUE

Droit de manifestation : 3

hier manifestant, aujourd'hui émeutier 3

Centres autonomes à Berne et Zurich : 3

la bourgeoisie rase les murs 3

Crédits militaires : les hussards à l'assaut 8

Elections bernoises : la majorité bourgeoise se renforce. Plus de liberté pour licencié 8

Armée suisse : sexe et politique 8

SOCIAL

L'intervention de l'Etat dans l'économie 4

genevoise : à sens unique 4

Emploi : chômage partiel : contrôle syndical ! 4

Conditions d'apprentissage : c'est pas le pied 5

Horlogerie, défense de l'emploi : 5

"réagir ensemble..." 5

Formation professionnelle : 5

bâtis ton avenir, deviens... auxiliaire ! 5

DOSSIER

HORLOGERIE : pourquoi nationaliser ? 6-7

Qu'est-ce que la crise horlogère ? 7

INTERNATIONAL

EL SALVADOR : 9

pour un front mondial de solidarité 9

POLOGNE : les confessions d'un bureaucrate 9

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : 10

les fruits pourris du réformisme 10

AFRIQUE DU SUD : 10

trois condamnations à mort 10

À LIRE

Robert Havemann : un communiste en RDA 11

L'ÉVÉNEMENT

FRANCE, après 10 mois de 12

gouvernement PS-PC : 12

cette "realpolitik" est illusoire ! 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance :
La Brèche, 8 bis, rue de la
Tour, 1004 Lausanne.

CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoises

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso,
casella postale 2400, 6901 Lugano

Ca ne se voit pas, parce que nos
moyens techniques sont limités,
mais elle est en quadrichromie. Et
elle a remporté un concours orga-
nisé au sein de la société des artis-
tes de Zurich. Tirée en format
mondial, elle sera placardée dans
toute la Suisse. Pour l'acheter, il
vous suffit de verser 20 francs au
CCP 10 - 3449, Lausanne, Mani-
feste démocratique vaudois, men-
tion "révision du Code pénal".
Sur ces 20 francs, 15 financeront
les frais de placardage d'une affi-
che, et les 5 derniers sont pour
l'acquisition de l'affiche. Et si
vous ne voulez pas l'affiche (mais
alors là vous manquez franche-
ment de goût, ou bien on l'a très
mal reproduite ?), vous ne versez
que 15 francs. L'important, c'est
de verser.



Droit de manifestation :

Quiconque veut manifester dans la rue en Suisse doit, selon la loi, en demander l'autorisation préalable aux autorités. Comme le disent les juristes, une manifestation de rue constitue un "usage privatif du domaine public". Un usage qui interdit aux voitures de circuler, aux commerçants d'accueillir leurs clients dans le calme, aux balayeurs de nettoyer la rue, à l'Etat d'accomplir ses tâches dans l'ordre le plus parfait. Puisqu'une manifestation dérange cet "ordre", il faut demander une autorisation.

Par contre, quiconque licencie des travailleurs ou détruit la santé par l'imposition de rythmes de travail exténuants, n'a pas besoin de demander une permission — dans ce domaine c'est le droit de propriété qui fait la loi.

Si la permission est refusée, il est extrêmement difficile, voire impossible, d'obtenir la levée du refus. Si la manifestation a lieu, malgré tout, la police pourra intervenir pour interdire la manifestation. Si l'on résiste à la police, alors gare à soi. Il est en effet très facile de devenir — aujourd'hui — un "émeutier", en tout cas si l'on en juge par les arrêts récents rendus par le Tribunal fédéral.

Le Code pénal actuel définit ainsi le délit de l'émeute : "Celui qui aura pris part à un attroupement formé en public et au cours duquel des violences auront été commi-

HIER MANIFESTANT, AUJOURD'HUI ÉMEUTIER

ses collectivement contre des personnes ou des propriétés sera puni" (art. 260). Il s'agit là d'une sorte de loi anticasseurs, qui réprime une collectivité de personnes pour des actes commis par des individus se trouvant en son sein. Il n'est pas nécessaire d'avoir soi-même commis un acte de violence pour être puni; il suffit d'avoir été présent dans l'attroupement. Or ce délit de l'émeute a été systématiquement utilisé contre les manifestants jeunes réprimés.

Le Tribunal fédéral, dans une série de décisions, a maintenant étendu l'application du délit d'émeute. Le Tribunal fédéral a d'abord précisé ce qu'il fallait entendre par le terme de "violences". Selon l'auguste cour de justice, il n'est pas nécessaire qu'une violence physique particulière ait été utilisée — un pot de peinture contre une façade, le bris d'une vitrine suffisent. Dans certaines circonstances, "il suffit même qu'une menace directe d'utiliser la violence se manifeste" (24 Heures du 26 mars 1982). Avec cette dernière phrase, l'on va pouvoir faire tomber tout et n'importe quoi sous le coup de l'émeute. Qui va pouvoir en effet établir l'existence avérée d'une menace ? Les tribunaux et la police disposeront là d'un très large pouvoir d'appréciation !

Selon la définition donnée au délit d'émeute par les tribunaux, seul le spectateur passif, qui se trouverait par hasard dans l'attroupement et qui n'accepterait pas "tacitement" les violences commises, doit rester impuni. Mais allez essayer de prouver la passivité en l'absence d'accord tacite ! Selon le Tribunal fédéral, il faut que cette passivité apparaisse nettement aux yeux d'un observateur extérieur et impartial (Neue Zürcher Zeitung du 5 avril 1982) ! La difficulté n'est que contournée, car allez essayer de trouver cet observateur impartial pour témoigner en votre faveur en cas de procès ! Les "témoins", dans ce genre d'affaires, sont généralement les agents de police, et non les badauds !

Avec le délit d'émeute et l'actuelle extension des critères d'application, la bourgeoisie s'est dotée d'un instrument permettant de réprimer pratiquement tous les participants à une manifestation non-autorisée, qui prendrait un caractère "militant".

Ce qui démontre bien que la loi, dans ce fameux "Etat de droit" que Furgler vante tant, est un élastique qui peut prendre — quand il le faut — toutes les formes qu'on lui demande de prendre.

A. Meylan



Centres autonomes à Berne et Zurich :

La bourgeoisie rase les murs

"Solution finale — AJZ". Un mot d'ordre dérisoire, peint par un jeune — voilà tout ce qui reste du Centre autonome (AJZ) zurichois, rasé par les bulldozers de la droite triomphante, aux petites heures du matin.

Un coup à la Jaruzelski, pourraient dire les jeunes. Sauf qu'un tel cri passerait bien inaperçu, dans cette Suisse bourgeoise, imbibée comme un buvard qui efface toutes les taches de surface. Pourtant, à y regarder de près, c'est un peu cela qui s'est passé, à une échelle réduite et sans le mouvement ouvrier, bien entendu.

L'ancien président de la Ville de Zurich, Sigmund Widmer, n'a pas caché les choses : "La Ville, à la suite de la grande manifestation de Noël 1981, avait arrêté sa décision de principe de démolir les immeubles de la Limmatstrasse" (où se trouvait l'AJZ, réd.). Si cela n'a pas été fait, ce n'est que parce qu'à l'époque, le mouvement jeune disposait d'une capacité de mobilisation qui dépassait largement le rang de ses propres militants. La droite a attendu l'essoufflement pour frapper.

Il va de soi, également, que cette politique n'a été possible que parce que le mouvement ouvrier n'a pas su répondre au défi qui lui était lancé : défendre les jeunes contre la répression bourgeoise pour pouvoir mieux se défendre et se mobiliser demain. Le Parti socialiste (PS) porte une lourde responsabilité pour cet état de fait. C'est lui qui participait au gouvernement qui a réprimé, sans discontinuer, les jeunes; c'est lui qui a couvert cette répression. On n'est, dès lors, pas étonné des propos d'un municipal socialiste, Bryner, qui déclare que lui aussi construirait des barricades, mais pour défendre "l'Etat de droit". Un autre municipal socialiste, Emilie Lieberherr, chargée des œuvres sociales, va plus loin : selon elle, l'aile radicale du mouvement aurait dû être envoyée en "maison de rééducation". Ce sont ces bons sociaux-démocrates qui, le dimanche ou au Premier Mai, élèvent la voix contre l'internement des dissidents dans les hôpitaux psychiatriques en URSS, pour pouvoir mieux justifier leur collaboration totale avec la bourgeoisie en Suisse. Les dangers d'une telle politique pour le mouvement ouvrier sont évidentes : c'est à la faveur de ce climat de répression, "de loi et d'ordre", que le

Tribunal des Prud'hommes zurichois a pu déclarer que le droit de grève n'existait pas, que le Tribunal fédéral a pu étendre la définition de ce "délict d'exception" qu'est l'émeute.

Le sabotage bourgeois

Pendant des mois la bourgeoisie a cherché à détruire le mouvement jeunes pratiquement et politiquement.

Elle poussa, d'abord, le milieu des drogués et des paumés dans le refuge que constituait le Centre autonome, en renforçant les contrôles policiers dans les rues de la vieille ville. Le fonctionnement du Centre se voyait ainsi chargé de tous les problèmes que la société bourgeoise s'avère, elle, bien incapable de résoudre. Il fut ensuite facile de mener une campagne contre ce centre, qualifié de "repaire d'associés et de criminels".

Ensuite, la bourgeoisie a introduit l'interdiction de manifester, ce qui a empêché le mouvement jeunes de développer une action de masse en défense des libertés. Selon les statistiques de la police, 3 862 personnes furent arrêtées; 2 525 d'entre elles furent répertoriées sur des "fiches de contrôle". Le chef de la police, Frick (Alliance des indépendants), fit l'objet, malgré son ardeur à la tâche, d'une campagne de critiques, entraînée par l'organe du Parti radical, la Neue Zürcher Zeitung (NZZ). Le Parti socialiste, en la personne du conseiller d'Etat Arthur Bachmann, mêla sa voix à ces critiques. Il reprocha à Frick un "abus de pouvoir" parce que ce dernier n'aurait pas réprimé un certain nombre d'infractions; "Nous sommes tenus d'agir en vertu du droit et de la loi, et non en vertu de je ne sais quels sentiments humains" (Volksrecht, 27 mars 1982).

Enfin, à l'occasion des élections communales, les partis bourgeois battirent campagne sous le slogan de "la loi et de l'ordre" dirigé contre le Centre autonome. Ils bloquèrent l'exécution du testament de la femme de l'acteur Gretler, qui avait fait un legs de 200 000 francs au mouvement jeunes. Un référendum de l'Union démocratique du Centre bloqua le versement d'une somme de 300 000 francs au Centre par l'Eglise évangélique réformée. Tant l'Alliance des Indépendants que l'Action nationale lancèrent des initiatives populaires qui avaient comme but la fermeture de l'AJZ.

L'afflux des drogués, pourchassés par la police, entraîna l'arrivée des marchands de drogue, qui purent imposer leur présence avec des moyens souvent terroristes. Tous ces facteurs détruisirent "l'autonomie" du centre, déjà longtemps avant sa fermeture.

L'autonomie, une île ?

De nombreux zurichois applaudirent à la destruction du Centre. Leur "autonomie" en tant qu'individus atomisés par la force de la société du profit avait été remise en question. Ils ne voyaient que les antennes arrachées ou les carrosseries rayées de leurs voitures parkées à proximité du Centre. Ils ne voyaient que les jets de peinture détruisant "l'harmonie" des façades lisses de leurs immeubles. Au lieu de s'allier à la rébellion des jeunes, ce qui aurait mis un frein aux actes de désespoir individuel, ils lui tournèrent le dos, et la rébellion alla s'écraser contre les murs hostiles de la Bahnhofstrasse, protégés par l'armada policière.

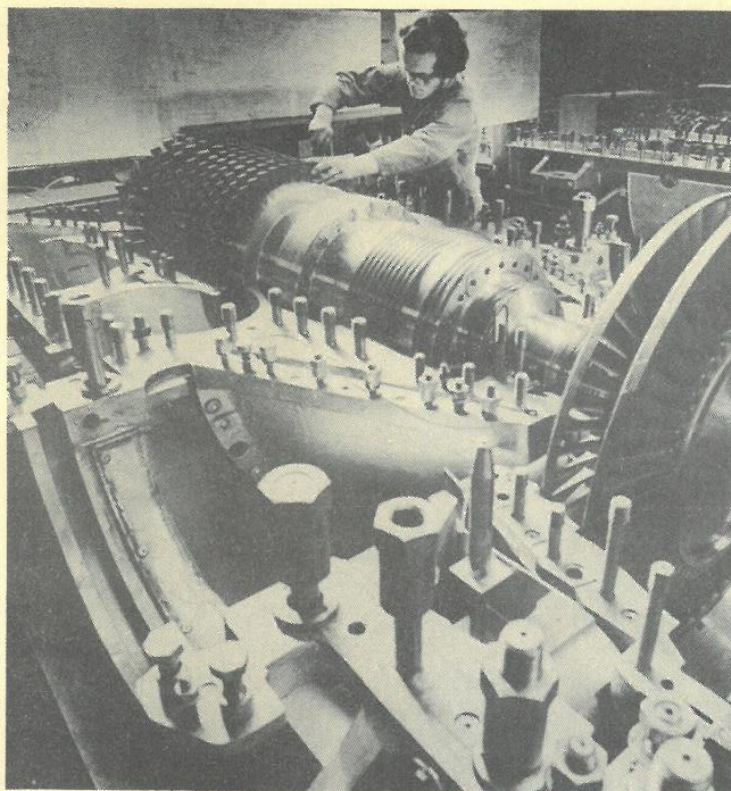
Alors, l'autonomie une île ? Non, car tant que cette société de profit et de répression existera, tant que chacun et chacune ne pourra prendre son destin individuel en main dans le combat collectif pour la gestion de l'ensemble de la société, du bas en haut, il ne pourra y avoir d'"autonomie" réelle des individus, d'île d'autogestion. Le système capitaliste et la bourgeoisie ne le tolèrent pas. D'où l'importance de combattre aujourd'hui pour un changement radical et global de cette société.

correspondant zurichois

L'intervention de l'Etat dans l'économie genevoise :

À SENS UNIQUE

Après le transfert des "turbines hydrauliques" aux Ateliers de Construction Mécanique de Vevey (environ 120 emplois supprimés à Genève), le licenciement de 55 travailleurs en début d'année, les Ateliers des Charmilles annoncent encore 40 à 50 suppressions d'emplois pour le mois de mai. Personne ne sait où s'arrêtera la purge... Hans Strasser, président du Conseil d'administration de la SBS (50 o/o du capital-actions des Charmilles) s'enorgueillit de telles opérations : "Nous avons participé à d'importantes opérations d'assainissement, apportant une contribution vitale à la sauvegarde d'entreprises qui, bien que menacées, sont considérées comme viables..." Les travailleurs licenciés ne savent comment vous remercier, M. Strasser !



Face à cela, nous avons revendiqué la "prise de contrôle public" sur les entreprises les plus fragiles qui licencient. Contrairement au contrôle bancaire, le contrôle public ne viserait pas la rentabilisation immédiate au détriment de l'emploi et d'une politique industrielle cohérente. Des crédits importants à des taux relativement bas sont en effet nécessaires pour une politique de diversification industrielle garantissant le maintien du volume de l'emploi à long terme.

C'est pourquoi L'ATOUT (annonces payantes, réactionnaires et patronales) s'en est pris récemment à l'idée d'une intervention publique dans la métallurgie genevoise, à laquelle il oppose le fonctionnement "sans entraves" de l'économie libérale. Rappelons quelques vérités élémentaires à ces Messieurs...

L'Etat de Genève intervient depuis longtemps pour garantir et consolider les profits privés. Il ne viendrait jamais à l'idée de L'ATOUT de dénoncer une telle politique. Ce que ces pisse-copies de l'économie privée ne supportent pas, c'est la perspective d'une intervention publique pour garantir l'emploi ou le droit à une formation professionnelle de qualité.

Prenons quelques exemples : Dans le domaine de l'énergie, * rappelons que la production d'électricité repose sur le secteur public (réalisation du barrage de Verbois en 1943 et participation de l'Etat à l'usine de Chancy-Pougny qui fournit toute son alimentation aux Services Industriels depuis 1959). Cette politique visait à abaisser le prix des fournitures en eau, gaz et électricité pour l'industrie, qui bénéficiait

d'ailleurs de tarifs préférentiels. Comme l'avoue le Conseil d'Etat, ceci "équivalait finalement à faire payer une partie de la consommation de quelques abonnés par d'autres moins privilégiés" (rapport 4402, juin 1975, page 35). Aujourd'hui, on s'achemine, il est vrai, de plus en plus vers des tarifs uniques.

* Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, l'Etat met à la disposition des industriels des terrains en "droit de superficie". Les conditions de location sont les suivantes : bail de 15 ans avec loyer bloqué et garantie d'une grosse indemnité en cas de résiliation. Essayez de demander des conditions pareilles à votre régisseur !

* En matière de recherche, l'université est souvent utilisée comme "laboratoire" gratuit par l'industrie. "Une meilleure col-

laboration (université-industrie) pourrait être tout particulièrement bénéfique aux petits industriels, pour lesquels un laboratoire de recherches représente souvent un luxe", précise le Conseil d'Etat (cf. rapport déjà cité).

En ce qui concerne la fiscalité, * "les charges d'impôt des petites entreprises ne sont pas plus élevées à Genève que dans les autres cantons; au contraire, elles sont en général moins lourdes...", note l'exécutif cantonal. De plus, les bénéfices immobiliers des entreprises ne sont pas imposés (lorsqu'une entreprise transfère ses installations dans un autre lieu du canton). La taxe professionnelle communale (à charge des entreprises) a baissé ces dernières années en même temps que les charges fiscales des travailleurs augmentaient.

* Au niveau des débouchés, l'intervention de l'Etat sous forme de commandes à l'industrie et au bâtiment n'est pas négligeable. L'ATOUT ne la met pas en question... et pour cause. Pour la période 1977-1981, les collectivités publiques ont distribué 3,6 milliards de francs au secteur de la construction et 760 millions à l'industrie (cf. Aspects Statistiques, numéro 1, février 1977).

Ce que nous voulons, nous, c'est autre chose. L'ATOUT nous a bien compris. Nous exigeons une prise de contrôle public dans un tout autre but : le maintien de l'emploi, contre le diktat des banques. Mais ce n'est pas une raison pour entonner le refrain du "laissez-faire, laissez-aller" quand il est démenti chaque jour par la réalité.

Dickens

UNE RÉACTION EXEMPLAIRE !

Ce tract a été diffusé vendredi 23 février sur l'entreprise par la Commission syndicale des Charmilles.

"Aux travailleurs des Charmilles,

Hier, jeudi, la Direction a confirmé les bruits qui couraient depuis un certain temps dans les ateliers. Elle a annoncé 40 à 50 licenciements pour le mois de mai.

La Direction ne tient pas les promesses qu'elle avait faites en mars. Elle avait affirmé qu'il n'y aurait pas de licenciements avant l'automne.

Ces licenciements sont liés à la mauvaise gestion et à l'indécision qui règne aux Charmilles. La Direction veut nous en faire payer les frais.

Si ces licenciements se réali-

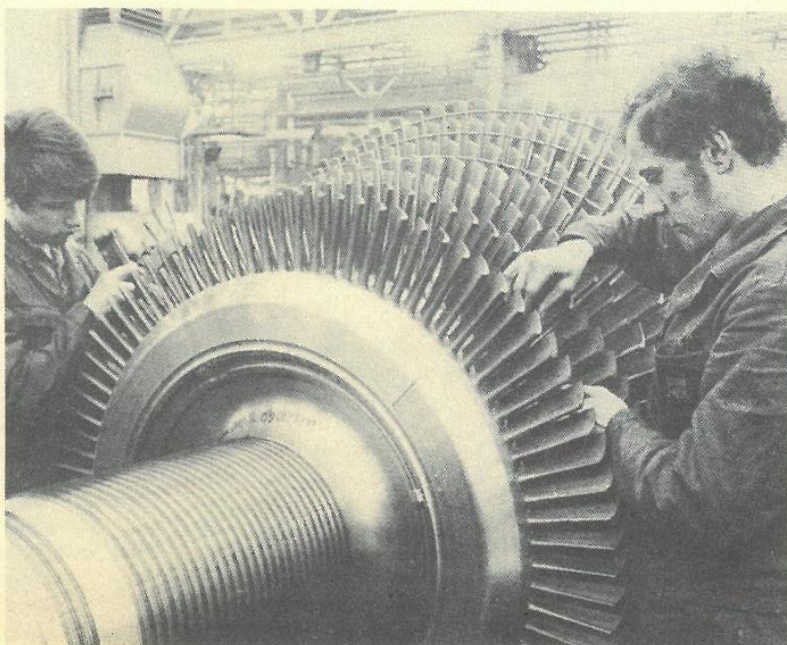
sent, l'avenir de l'ensemble des Charmilles sera encore plus compromis qu'aujourd'hui. Ces licenciements sont en contradiction avec les objectifs de fabrication de nouveaux produits annoncés. Les risques de liquidation des Charmilles en tant qu'entreprise seront accrus.

Les banques, SBS et Paribas refusent d'investir les nouveaux capitaux qui pourraient garantir l'emploi aux Charmilles.

Nous exigeons des banques qu'elles apportent les fonds nécessaires au maintien des emplois actuels et à la création de nouveaux postes de travail.

Nous continuerons à nous battre pour la défense de l'emploi.

TOUS AU PREMIER MAI !
Commission syndicale des Charmilles"



Emploi

Chômage partiel : contrôle syndical !

Le chômage partiel (réduction du temps de travail) ne cesse de croître. Les patrons le planifient avec conscience ! Ils anticipent soigneusement les baisses de commandes et introduisent le chômage partiel pour éviter un gonflement des stocks. Ils le planifient aussi en relation avec la rentabilité des différents secteurs dans l'entreprise. Pour protéger leurs profits, les patrons n'hésitent pas à faire appel à la caisse de chômage... tout en dénonçant les prétendus abus des travailleurs mis au chômage !

En 1981, au mois de mars, la statistique relevait 2 685 travailleurs et travailleuses au chômage partiel. A la fin du mois de mars 1982, le nombre monte à 24 822, dont 15 268 hommes et 9 554 femmes. Fin mars, 693 entreprises "vivent" avec du chômage partiel. Ce chiffre est déjà dépassé fin avril.

Des régions sont particulièrement frappées. Par exemple, le canton de Soleure, où plus de 16 pour cent des entreprises ont mis des travailleurs au chômage partiel. A Bienne, la réduction du temps de travail touche 667 travailleurs, 27 entreprises ont pris une telle mesure. Dans le canton de Neuchâtel, en mars 1981, on relevait 458 chômeurs partiels. En mars 1982, 4 309 étaient enregistrés. La progression est significative. La crise de l'horlogerie l'explique largement.

Dans les deux dernières semaines, une série d'entreprises importantes ont introduit le chômage partiel, ou bien l'ont étendu.

— von Roll Habegger à Thonon : 150 travailleurs sur 320 se voient imposer une réduction de travail de 30 pour cent.

— Oerlikon-Bührle SA à Zurich a planifié l'introduction du chômage partiel pour le 1er juin et pour une durée non précisée; 380 travailleurs verront leur temps de travail réduit de 20 pour cent, initialement.

— Ebauches Bettlach SA va interrompre quasi totalement sa production du 1er mai au 9 août; 90 pour cent du personnel est concerné. Plus d'une entreprise de l'horlogerie pourrait introduire une mesure identique dans la perspective des vacances horlogères. Pour Ebauches les motifs sont clairs : "La société liquidera ses stocks tout en poursuivant la production des pièces dont la vente a une influence immédiate sur le chiffre d'affaires." (Journal du Jura, 24 avril 1982).

— Sulzer et Georg Fischer mettent plus de 800 travailleurs du secteur de fonderie au chômage partiel, dès le 1er juin, à Oberwinterthur et à Schaffhouse.

— Berna AG — Olten va introduire, dès le 7 mai, le chômage partiel pour 65 travailleurs et employés (20 pour cent de réduction).

— Giroud Olma (Olten) est aussi en chômage partiel.

Face à cette politique patronale, couverte par l'OFIANT, les directions syndicales courbent l'échine.

Pourtant, l'OFIANT affirme sans détours : "Il n'est pratiquement pas possible d'examiner dans chaque cas particulier, au sein même de l'entreprise, si le chômage partiel est nécessaire ou non. Si on voulait y parvenir, il faudrait alors créer un organisme particulier, doté d'un personnel nombreux et qualifié. On peut même se demander dans quelle mesure de telles enquêtes seraient compatibles avec notre ordre économique." (OFIANT — Nouvelle conception de l'assurance-chômage).

Point n'est besoin de créer un organisme particulier ! Point n'est besoin de fonctionnaires du radical OFIANT ! Les organisations syndicales, les commissions ouvrières des entreprises pourraient parfaitement organiser ce contrôle. Elles pourraient facilement examiner la "validité" des décisions patronales. Les syndicats pourraient, sans grande peine, donner à l'OFIANT les indications fort qualifiées dont il dit manquer !

Peut-être que pour l'OFIANT la volonté des travailleurs de se défendre et de mettre fin aux abus patronaux face à l'assurance-chômage est-elle contraire à "notre ordre économique" ? Un ordre qui obéit au droit divin des patrons.

Les syndicats ne peuvent accepter cette politique patronale et cette arrogance cynique de l'OFIANT. Un contrôle syndical et des travailleurs sur le chômage partiel doit être discuté dans les rangs des organisations syndicales, dans les commissions ouvrières.

(à suivre)

Bâtis ton avenir, deviens... auxiliaire !

Qui ne se souvient des affiches placardées sur tous les chantiers, avec le slogan "bâtis ton avenir, deviens maçon" ? C'était évidemment avant la récession de 1974/76, qui toucha très fortement le bâtiment et tout particulièrement les milliers de saisonniers et d'immigrés que la crise renvoya "bâtir leur avenir" au chômage dans leur pays.

Depuis, le patronat a introduit la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui instaure la formation élémentaire — formation au rabais, sans qualification réelle. Comme nous l'avons toujours souligné, cette formation élémentaire n'a qu'un but pour le patronat : **créer une nouvelle catégorie de travailleurs auxiliaires, malléables et corvéables à merci, qui remplace en partie les travailleurs immigrés.**

La Société Suisse des Entrepreneurs — soit les patrons du bâtiment — le confirme aujourd'hui. Une circulaire éditée par le "Service de Reportages Economiques" (Bubenberplatz 11, à Berne) à l'attention des maîtres d'apprentissage, présente en ces termes la nouvelle formation élémentaire du bâtiment, pompeusement qualifiée de "formation du travailleur de la construction" :

"L'industrie de la construction devra de plus en plus recruter sur le marché suisse la nouvelle génération de la branche (souligné dans le texte). Il n'y aura bientôt plus assez de saisonniers" !

Formation d'un an et demi, elle doit préparer le jeune travailleur au brillant avenir d'auxiliaire ! Ce que la circulaire en question ose appeler le "collaborateur semi-qualifié du spécialiste qualifié". On lui apprendra à être la bonne à tout faire : entreposer le matériel, accrocher les charges, aide aux simples travaux de maçonnerie et de mensuration, connaissances élémentaires en matières d'échafaudage ! Et la circulaire prétend que "ce semi-apprentissage offre alors une authentique alternative" !

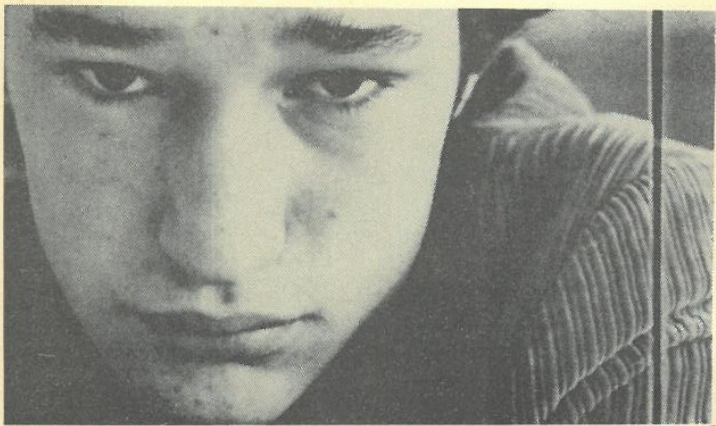
Tout cela par philanthropie, bien entendu... Constatant que le nombre des jeunes en fin de scolarité augmente, dont beaucoup ne trouvent pas de place d'apprentissage, les patrons concluent : "L'industrie de la construction s'est assigné la tâche de déployer des efforts particuliers (...) Elle considère comme un impératif économique et social pressant de contribuer à la solution du véritable problème humain et professionnel que les années de forte natalité posent à l'Etat et à l'économie". Sans blagues !

Mais le pire est que ces Messieurs osent affirmer que ces formations élémentaires offrent "des emplois stables", tout en admettant, quelques lignes plus loin, qu'elles doivent assurer "la mobilité de la profession". Quand on sait comment, dans chaque crise ou récession, le bâtiment est directement touché et particulièrement la main-d'œuvre auxiliaire, saisonnière ou sous-qualifiée, on ne peut qualifier de telles affirmations que de duperie. Une duperie consciente et intéressée : former la "nouvelle génération" qui remplacera les saisonniers, au plus grand profit des entrepreneurs du bâtiment.

M. Thévenaz, 20 avril 1982

Conditions d'apprentissage :

C'EST PAS LE PIED



Nous publions ci-dessous, pour information, de larges extraits du tract réalisé en commun par les groupes jeunesse et apprenti(e)s de la FTMH et de la FOBB de Bienne. A double titre : d'une part parce qu'il souligne combien la question de la qualité de la formation professionnelle est d'actualité pour les jeunes travailleurs. Loin d'être une obsession du PSO, il s'agit d'un problème bien réel. D'autre part parce que l'activité syndicale des jeunes est une des conditions les plus importantes du développement d'un syndicat fort et combatif, qui aujourd'hui, dans la plupart des cas, fait cruellement défaut.

Un contrat collectif de travail pour les apprentis ? Quelle drôle d'idée !

Il existe aujourd'hui des contrats d'apprentissage, des lois et des bureaux pour la formation professionnelle. Ces institutions excluent-elles tous les problèmes des apprentis ? Il semble que tout est pour le mieux, et pourtant, les abus continueront à être bagatellisés et traités discrètement. En réalité, il existe des lacunes importantes, car les contrats d'apprentissage et la loi sur la formation professionnelle sont insuffisants pour nous assurer des conditions de travail et une formation professionnelle convenables. Quelques exemples :

- * Les salaires : chaque employeur peut payer à ses apprentis le salaire qu'il veut bien leur offrir. Mais en général, les employeurs se mettent d'accord pour ne pas dépasser un maximum. La règle chez les mécaniciens sur autos est de payer 150 francs par mois l'apprenti(e) de première année.

Nous revendiquons un salaire minimum d'embauche obligatoire pour tous les apprentis, mais également pour les travailleurs adultes.

- * La qualité de la formation professionnelle : il existe pour chaque métier des règlements pour la formation. Malheureusement, ils ne sont, pendant la période d'apprentissage, contrôlés par personne. Chaque maître d'apprentissage

peut, par exemple, lors de la première année, donner les connaissances de base du métier nécessaires, puis obliger l'apprenti à travailler aux pièces durant 2 à 2 ans et demi (ce qui est proprement interdit) et ensuite rapidement le préparer pour les examens.

C'est pourquoi nous demandons d'avoir le droit de passer des examens intermédiaires, qui devront tester la qualité de la formation professionnelle.

Tout est-il vraiment parfait pour l'apprenti ? Poser la question, c'est y répondre !

Exigeons l'intégration des apprentis dans les conventions collectives de travail !

Notre seule arme : la solidarité entre apprentis et adultes !

Cours facultatifs

La loi sur la formation professionnelle de 1978 est un premier pas. Mais d'un article de loi à la réalité, il y a un gouffre. Ainsi, les cours facultatifs pour apprentis ne sont pratiquement jamais mis sur pied ou, alors, en dehors des heures de travail. Ce qui est contraire à l'esprit de la loi.

A Bienne et à Berne, près de 3 000 jeunes ont signé une pétition exigeant la mise sur pied des cours facultatifs pendant les heures de travail.

Le cartel syndical de Bienne soutient les jeunes biennois dans leur revendication. Affaire à suivre...

Horlogerie, défense de l'emploi :

"Réagir ensemble..."

Le personnel d'Ebauches Electroniques SA, succursale de La Chaux-de-Fonds, est menacé de licenciements suite à la décision d'Ebauches SA de fermer cette entreprise. Dans une lettre ouverte, les travailleurs et les travailleuses expliquent leur lutte pour la défense de l'emploi. Nous la reproduisons ci-dessous, avec des intertitres de la rédaction.

L'appel à la solidarité de tous les travailleurs et les travailleuses pour réagir ensemble pour la défense de l'emploi lancé par le personnel d'Ebauches Electroniques SA ne doit pas rester sans écho. Comme nos lecteurs le savent, depuis plusieurs semaines, le PSO se bat pour une riposte unitaire du mouvement ouvrier dans l'arc horloger. Un premier pas dans ce sens a été fait à Bienne avec la tenue du "Forum unitaire de la gauche sur l'emploi" dont nous rendons compte en page 2.

«Ebauches Electroniques SA (Marin) a décidé de fermer sa succursale de La Chaux-de-Fonds, probablement fin juin 1982.

La direction s'est bien gardée jusqu'à présent d'annoncer une date officielle afin de faire planer l'incertitude sur notre avenir.

Toutefois, une bonne partie d'entre nous a déjà reçu la lettre de licenciement; environ 30 à 35 personnes sont touchées.

La plupart d'entre nous sont des femmes qui travaillent depuis de nombreuses années dans l'horlogerie.

La situation économique de la

ville et du canton nous obligera, soit à déménager, soit à accepter du travail avec une baisse de salaire importante en dehors de la branche horlogère.

Non aux licenciements

C'est pourquoi nous avons décidé de réagir ensemble; nous avons envoyé une pétition signée par 40 d'entre nous, adressée à la Commune de La Chaux-de-Fonds.

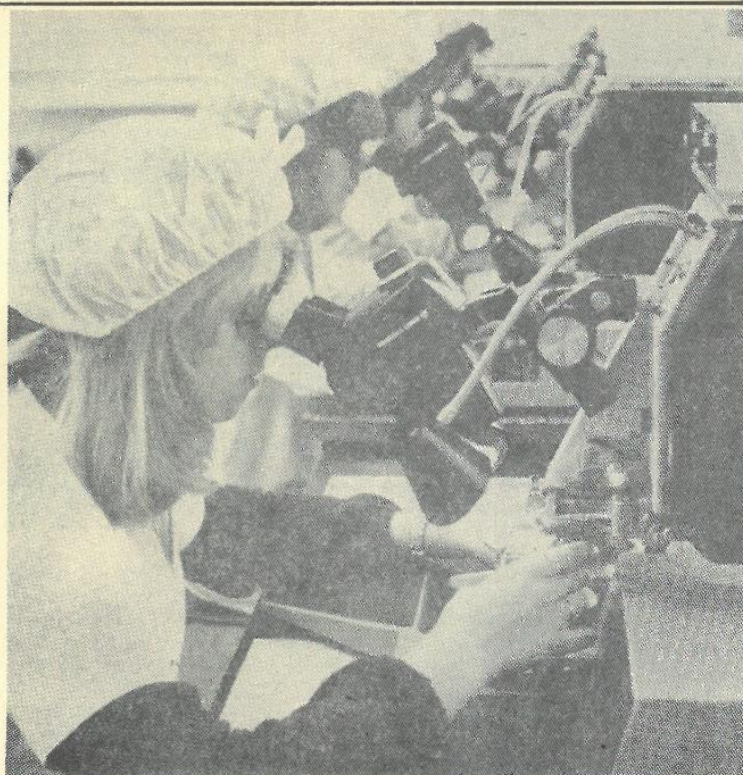
Cette pétition demande que l'usine soit maintenue, qu'il n'y ait pas de licenciements, que la Commune la prenne en charge et qu'un plan de reconversion de la

fabrique soit étudié, afin de maintenir tous les postes de travail.

Les autorités communales ont reçu, le jeudi 15 avril 1982, une délégation. La Commune nous faisant savoir qu'elle ne pouvait pas empêcher la fermeture de l'usine, nous avons demandé que la fabrique soit au moins maintenue jusqu'à fin 1982.

Pour le recyclage du personnel

Nous avons également demandé de pouvoir suivre des cours de recyclage ou de bénéficier d'une nouvelle formation professionnelle complète.



1. QUI CONTROLE AUJOURD'HUI STRATEGIQUEMENT LA BRANCHE HORLOGERE ?

La réponse est simple :

— Premièrement, les grandes banques privées (UBS, SBS, Crédit Suisse, Banque Populaire Suisse). Elles le font grâce à leur participation au capital et surtout au travers des crédits faits aux grands groupes de l'horlogerie et aux autres, plus petits. L'endettement de l'ASUAG et de la SSIH en font des groupes de plus en plus "aux mains" des états-majors des banques. Plus la crise avancera, plus cette tendance à l'emprise des banques se renforcera. A moins qu'elles ne retirent leur épingle du jeu... et que le château de cartes s'écroule, au nom des impératifs de "l'économie de marché" !

— Deuxièmement, des grands groupes, en premier lieu l'ASUAG, déterminent en très grande partie l'avenir de la branche horlogère. Par mille fils, ils tiennent de très nombreuses petites et moyennes entreprises, formellement indépendantes. Voici ce qu'affirme une étude de l'Université de Neuchâtel : "... les entrepreneurs (des petites et moyennes entreprises) se trouvent dans une situation très incertaine, non seulement par rapport à l'avenir de la branche, mais surtout relativement à la stratégie des grandes entreprises, et de l'ASUAG en particulier. Dans le cadre de son redéploiement, ASUAG choisira les partenaires qui lui conviendront le mieux." (L'emploi dans la région horlogère — Groupe d'études économiques — Université de Neuchâtel). Et après cela, on nous parle de la "liberté" de l'initiative privée !

En fait, le contrôle des grandes banques et de grands groupes, avant tout l'ASUAG, sur la branche horlogère est un contrôle sur une région et sur son emploi. C'est un contrôle sur le domaine public, sur la collectivité. A ce contrôle des conseils d'administration des banques, nous opposons le contrôle public.

2. L'ETAT INTERVIENT DÉJÀ DANS L'HORLOGERIE. POURQUOI PARLER DE CONTROLE PUBLIC ?

Certes, l'Etat intervient un peu dans le secteur horloger. Des "Organes de coordination" se mettent en place entre les patrons, les cantons, les villes et l'OFIAMT. Ils discutent certainement beaucoup..., font beaucoup moins ! Les travailleurs, de plus, ne savent pas grand-chose de ces conciliabules. L'information réelle est donnée au compte-gouttes.

Pour l'instant, l'intervention de l'Etat a un seul but : aider à la restructuration de l'horlogerie initiée sous le commandement de l'ASUAG.

Qu'est-ce que cela veut dire ? L'Etat au travers de cautionnements, de prises en charge d'intérêts (une aide aux banques !), d'allègements fiscaux cantonaux, etc., aide les groupes privés. Il veut faciliter les mesures de restructuration capitaliste de l'horlogerie. Or, une telle restructuration doit aboutir, dans sa logique, à réduire l'emploi de 20 000 postes. Le but de cette intervention n'est pas effectivement de maintenir l'emploi régional. Tout au plus propose-t-on des emplâtres sur une jambe de bois. Les subsides donnés aux régions défavorisées s'engouffrent dans les dépenses d'équipements... et les communes attendent qu'un industriel veuille bien en profiter ! Souvent, elles attendent pour rien. Les chiffres de l'emploi de l'horlogerie comme dans la région sont là pour prouver la valeur de cette médecine ! C'est une intervention aux côtés du profit privé et non pas pour garantir l'emploi régional.

Un exemple : Confédération et canton ont attribué une aide pour la mise en place de Micro-technique (Marin). Le but déclaré de cette aide : création de 300 postes de travail, agrandir, diversifier. Le bâtiment a été construit. Il ne sera pas utilisé. Les 300 postes "créés" se sont transformés en plus de 300 licenciements !

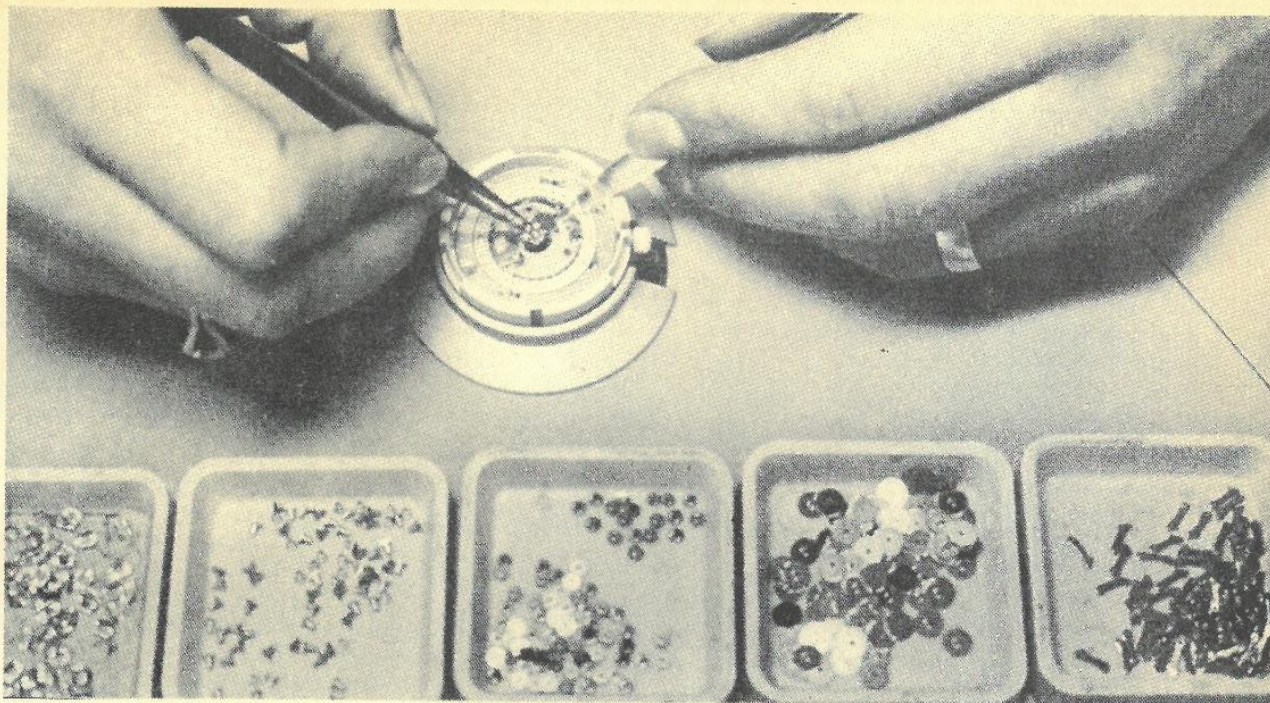
Un autre exemple : l'aide à l'ASUAG existe. Mais qui commande ? Le profit. Donc aussi les banques prêteuses. Résultats ? Le conseiller d'Etat Pierre Dubois l'explique : "Tout aussi grave est le désinvestissement opéré par l'ASUAG. Des problèmes de trésorerie, le fait que les banques refusent de jouer le jeu, contraignent le groupe à vendre ses biens-fonds, immeubles ou terrains, mais aussi à se défaire d'unités de production, plus particulièrement celles se consacrant à ces activités de diversification." (FAN, 25 mars 1982).

L'argent des contribuables sert à licencier. Mais la diversification industrielle, prétexte à une série d'avantages donnés au trust, est réduite à la portion congrue ; c'est-à-dire à celle qui est immédiatement rentable.

Si cette politique continue les résultats sont clairs :

- réduction de l'emploi ;
- déplacement partiel de la production à l'étranger ;
- mise en question d'une diversification sérieuse et de qualification accrue de la main-d'œuvre.

* L'essentiel de ce dossier a été diffusé sur les entreprises horlogères sous la forme d'une "Brèche spéciale".



"Nouveau départ pour l'espoir" titre la Feuille d'Avis de Neuchâtel pour présenter les dernières trouvailles de l'industrie horlogère exposées à la Foire d'échantillons de Bâle (Muba).

La formule est peut-être juste pour la direction de l'ASUAG. Pour elle, espoirs et profits doivent se confondre.

Il en va autrement pour les travailleurs et travailleuses. Pour eux, espoir et emploi devraient se conjuguer. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Pour les travailleurs, le départ vers l'espoir n'est pas prévu !

Au contraire. Luc Tissot, un patron de la SSIH, déclare que pour mettre à l'heure la montre de l'horlogerie, il sera nécessaire de diminuer l'emploi de 50 pour cent. Les barons de l'horlogerie et les banques, dans leurs plans de rentabilisation capitaliste de la branche horlogère, n'ont besoin que de 20 000 travailleurs. Des "experts" l'ont dit avant Tissot (Basler Zeitung, 24 mars 1982).

Ainsi, les perspectives promises par ceux qui contrôlent l'essentiel de l'industrie horlogère sont claires : il faudra passer des 43 330 salariées et salariés employés dans les fabriques, en septembre 1981, à environ 20 000 dans les années à venir.

Alors, que faire ?

Dans l'immédiat, pour se protéger contre les coups durs, nous, travailleuses et travailleurs de l'horlogerie, pouvons faire valoir avec le syndicat des revendications telles que : la prolongation du versement complet de l'allocation de chômage, le droit à la formation et au recyclage payé, le droit à la pré-retraite complète pour les travailleurs et travailleuses âgés licenciés.

Ces revendications sont importantes. Tout doit être fait pour les obtenir. Mais elles ne répondent pas à un problème : comment sauver l'emploi dans la région horlogère. Nous ne disons pas : comment sauver l'horlogerie ? Nous disons : comment sauver l'emploi ? En effet, nous savons que pour sauver l'emploi il faudra réorganiser l'industrie horlogère et diversifier la production.

Depuis longtemps, le PSO affirme que le début de la solution c'est : le CONTROLE PUBLIC de l'ASUAG et de la SSIH, en fait, la nationalisation des deux grands trusts de l'horlogerie.

Mais qu'est-ce que cela veut dire, nous demande-t-on ? Examinons donc les questions posées.

HORLOGERIE :

POURQUOI NATIONALISER ?

3. MAIS ALORS DE QUEL CONTROLE PUBLIC PARLEZ-VOUS ?

D'abord, nous voulons un réel contrôle public des banques cantonales, de la Confédération et des cantons sur l'ASUAG et la SSIH : leur nationalisation. Les autorités et l'argent des contribuables ne doivent pas être les béquilles du profit privé. Ce contrôle public effectif est susceptible de changer le but d'une intervention de l'Etat. Ce but doit être la sauvegarde de l'emploi. Emploi et développement régional sont les vrais enjeux de la crise. Il faut un contrôle public sur des décisions qui concernent toute la collectivité publique.

Ensuite, nous disons que la Confédération et les banques cantonales pourraient appliquer à la SBS, à l'UBS, au Crédit Suisse la loi qu'elles ont elles-mêmes imposée aux actionnaires de la SSIH, lors du grand "sauvetage" de la SSIH. Pour sanctionner l'incapacité de capitalistes à conduire la SSIH à bon port, l'UBS, la SBS et le Crédit Suisse ont déclaré que leur aide se ferait à une condition : les actions doivent passer à 5 pour cent de leur valeur. C'était en quelque sorte une expropriation faite par les champions de la propriété privée... L'Impartial écrivait : "Les actionnaires (devront) accepter de jeter aux orties 95 pour cent de la

valeur nominale de leurs actions, des chiffons de papier qu'ils peuvent coller en rouleau pour un dernier usage." (25 mai 1981).

Aujourd'hui pour récupérer leurs crédits et intérêts, les banques poussent au crime... contre l'emploi. Dès lors, la Confédération n'a qu'à les traiter comme les banques ont traité les actionnaires de la SSIH ! Un contrôle public ne ferait que sanctionner leur échec dans la sauvegarde de l'horlogerie, et de l'emploi régional comme dans la diversification industrielle. Leur créance pourrait toujours être convertie en participation symbolique !

Enfin, le contrôle public, pour sauvegarder l'emploi, doit sauvegarder un secteur industriel dans l'arc horloger.

Donc, le contrôle public sur l'ASUAG et la SSIH doit avoir pour objectif la création d'un grand groupe industriel public combinant horlogerie-micro-technique-électronique.

4. MAIS CE GROUPE INDUSTRIEL PUBLIC NE VA-T-IL PAS CONNAITRE TOUS LES PROBLÈMES ACTUELS DE L'HORLOGERIE ?

Evidemment, un contrôle public ne doit pas viser à une

simple survie de l'horlogerie. Dans la situation actuelle, ce serait impossible et l'emploi ne pourrait ainsi être protégé.

Alors, nous disons : le contrôle public sur l'ASUAG et la SSIH ainsi que la mise en place d'un groupe industriel public sont la meilleure assurance pour opérer une reconversion, une diversification d'ampleur ainsi qu'une restructuration de la branche horlogère sur le moyen terme, tout en gardant l'objectif de maintenir le volume de l'emploi dans la région. Un tel groupe ne serait pas sous la pression constante des banques, avec les effets décrits par le conseiller d'Etat socialiste Dubois. Un tel groupe peut plus facilement se donner des objectifs à moyen terme, en évitant les mesures, peu sages, prises sous le fouet des résultats financiers à court terme. Un tel groupe pourrait planifier une reconversion avec plus de soin que les projets et contre-projets décidés par deux ou trois généraux de l'ASUAG (qui se tirent dans les pattes !). Enfin, la reconversion et la diversification pourraient être conduites en étroite liaison avec les Ecoles polytechniques fédérales et les Ecoles techniques supérieures (ETS). Ce serait une autre assurance pour la population laborieuse que les coups de poker et les décisions secrètes des dirigeants de l'ASUAG et des banques !

Certes, cela coûtera de l'argent. Mais de l'argent, il en est * dépensé beaucoup actuellement et pour des résultats contraires aux intérêts des travailleurs. En outre, il n'y a pas de raison de faire de cadeaux à des banques dont les profits sont plus que juteux. L'argent qui existe déjà doit devenir patrimoine public. Enfin, le coût financier d'une telle opération de reconversion, sous l'impulsion d'un groupe industriel public, sera bien moindre que le coût social et financier (supporté par les collectivités publiques et pas par l'ASUAG !) des licenciements, de la perte de tout un capital de qualification et d'expériences de travailleurs et techniciens, du dépeuplement d'une région, du vieillissement de la population.

Finalement, la mise en place d'un tel groupe industriel public doit permettre : de maintenir et développer les qualifications professionnelles de la population active dans la région, de jouer le rôle d'un aimant attirant l'implantation d'autres entreprises. Alors qu'aujourd'hui on assiste à une bataille entre communes, souvent socialistes, pour donner des avantages (terrain, impôts, etc.) à des entreprises privées — qui ne donnent aucune assurance — pour qu'elles s'installent dans cette ville et pas dans une autre !

C'est aussi une solution qui met les travailleuses et les travailleurs dans une meilleure position pour renforcer leur organisation syndicale et pour défendre leurs intérêts au cas où ils seraient à nouveau attaqués. Le contrôle des travailleurs et de leur syndicat sur l'ensemble des décisions deviendrait un objectif concret. Autrement plus efficace pour les travailleurs que la participation de Tschumi, de la FTMH, aux décisions du conseil d'administration de l'ASUAG.

5. LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE EST-ELLE POSSIBLE ACTUELLEMENT ?

Un groupe industriel public serait un terrain très fertile * pour une diversification. Le contrôle public doit assurer des capitaux suffisants. Les connaissances et le savoir-faire des travailleurs et travailleuses sont là. Une partie de l'outil-

lage est là. L'environnement industriel (entre autres l'existence d'une branche de machines-outils et appareils) est souvent un facteur favorable. La coordination avec les écoles techniques l'est aussi. Enfin, les débouchés d'un groupe industriel public en direction des PTT, CFF, des collectivités publiques seraient des éléments très favorables. Un tel groupe pourrait maintenir une présence d'unités de production relativement petites dans les régions.

La diversification pourrait se faire dans plusieurs directions : instruments médicaux, instruments de physique, instruments de micro-mécanique, système de télécommunication, système de réglage (pour machines-outils, pour industrie chimique), robots et système automatisé. Elle pourrait aussi se faire en relation avec un projet public dans le domaine des économies d'énergie. Là une production est possible pour des petites et moyennes entreprises.

6. CE GROUPE NE SERAIT-IL PAS SOUMIS AUX LOIS DE LA CONCURRENCE ET DU MARCHÉ CAPITALISTE ? SA DIRECTION N'AGIRA-T-ELLE PAS COMME DES PATRONS AYANT LE SOUCI DE LA RENTABILITÉ ?

Ce groupe industriel public ne sera pas un îlot de bonheur au milieu d'une mer agitée. C'est vrai. Personne ne pense cela, personne ne promet cela.

Dans la situation actuelle, les travailleurs sont contraints de se battre pour la solution sociale et économique qui leur permet au mieux de défendre leurs intérêts et ceux de la région. Au nom des problèmes ou difficultés que peut rencontrer, dans le futur, un tel groupe industriel public, accepter la catastrophe présente c'est faire preuve de peu de sagesse. C'est refuser de se faire soigner aujourd'hui, parce que demain on pourrait attraper une autre maladie !

La solution du contrôle public est sans aucun doute plus efficace du point de vue économique, du point de vue du développement régional, du point de vue de la défense de la qualification et de l'emploi.

L'offensive farouche de la droite (L'Impartial, Journal du Jura, Journal des Associations patronales) contre une telle proposition le prouve à sa façon. La droite dit : "nous ne voulons pas que les travailleurs de l'horlogerie puissent disposer, grâce au contrôle public, d'un statut plus sûr du point de vue de l'emploi. Nous savons, disent-ils, qu'il est plus difficile de mettre en question l'emploi dans un secteur public. Cela constituerait un très mauvais exemple pour les travailleurs de toute l'industrie privée." Ce langage est un aveu de taille ! A leur façon, les attaques contre cette proposition révèlent aussi les avantages que tireraient les travailleurs de la création d'un groupe industriel public. La défense de l'emploi, même dans une situation pas trop bonne, est bien plus aisée dans un tel secteur. Les manœuvres secrètes des banques, dans les coulisses, ne détermineraient plus l'avenir de milliers d'emplois. Tout serait plus public, plus transparent. Les grandes décisions industrielles deviendraient une question publique, où l'intérêt social deviendrait la question cruciale. C'est pour cela que ceux qui défendent "l'intérêt privé" (des banques) se fâchent !

7. COMMENT PARVENIR À CET OBJECTIF ?

Personne ne peut décrire le chemin exact à parcourir. Mais quels sont les prochains pas ? D'abord, il faut que cette idée "fasse son chemin" parmi les travailleurs, dans le syndicat, dans la FTMH et dans la FCOM. Certaines sections de la FTMH en discutent déjà. Ensuite, il faut alerter la population de notre région et expliquer largement nos revendications et nos objectifs. Enfin, il faut mettre un cran d'arrêt aux mesures de licenciements et mettre en avant une série de revendications immédiates.

Ainsi se constituera un mouvement pour la défense de l'emploi dans la région horlogère, un mouvement uni de toutes les forces du mouvement ouvrier. La bataille est difficile. C'est vrai. Mais toutes les revendications importantes du mouvement ouvrier (par exemple l'AVS) ont exigé de telles luttes. Uni(e)s, c'est possible.

Parti socialiste ouvrier (PSO)
avril 1982

Qu'est-ce que la crise horlogère ?

Pour comprendre la crise horlogère, il faut voir ses trois aspects.

Le premier. La mauvaise conjoncture qui frappe l'économie capitaliste internationale (blocage et baisse des salaires, chômage massif, restriction à l'importation dans des pays moins développés au bord de la faillite financière, etc.). Cette crise cyclique, propre à l'économie capitaliste, implique une baisse des ventes des produits horlogers, avant tout pour les montres mécaniques de bas et de milieu de gamme. Une surproduction de produits horlogers — par rapport à une demande sur le marché — se manifeste, les stocks augmentent... Cette surproduction existe aussi bien au Japon, aux Etats-Unis qu'en Suisse. C'est l'image classique de la crise de surproduction capitaliste.

Les effets de cette crise conjoncturelle (passagère) se font sentir en premier lieu chez les fabricants de composants et de mouvements.

La réponse des patrons est aussi classique : baisse de la production pour déstocker ; pression sur les salaires ; chômage partiel ; licenciements ; réorganisation de la production avec accroissement des objectifs de production par travailleur pour diminuer les coûts, afin de se préparer à la reprise des ventes.

Le deuxième. C'est une crise d'organisation de la production. Pendant des années le patronat horloger, obnubilé par les profits immédiats, a négligé le besoin de réorganisation de la production dans le cadre d'une production mondiale de la montre qui changeait. Elle changeait avec l'arrivée de producteurs, comme les Japonais (Seiko, Citizen, Ricoh), et avec l'introduction de l'électronique. Pendant les années de bonne conjoncture une série de changements étaient possibles avec un coût social et régional minimum. Mais le pouvoir de droit divin des patrons, appuyé sur le pilier du profit, en a décidé autrement.

Aujourd'hui tout se précipite. Il faut mettre fin au fractionnement de la production : les fermetures de boîtes se multiplient.

Une chose est sûre. L'ASUAG va prendre en main la fabrication des composants et y imposer sa loi (normes de production, calibres, prix, etc.). La SSIH va, de fait, être intégrée à l'ASUAG.

Conclusion : autour de l'ASUAG on trouvera des satellites, c'est-à-dire des entreprises qui feront du "remontage" (établisseurs), qui suivent les besoins de l'ASUAG et les aléas de la conjoncture tomberont de leur orbite (= fermeture de l'entreprise.)

Le troisième. La crise actuelle est aussi liée à l'introduction d'une nouvelle technologie (micro-électronique) dans le produit horloger et, donc, d'un changement dans la façon de produire les montres.

La montre électronique remplacera la montre mécanique, en très grande partie.

Les innovations techniques vont toutes dans le sens d'accroître la possibilité d'une production de masse, automatisée, à des bas coûts (si la production massive et la vente sont assurées, autrement c'est la faillite étant donné l'ampleur des investissements mal utilisés !). Par exemple, le marinium, mis au point par Ebauches SA, doit permettre cette production automatisée de grandes séries.

Les conséquences de ces changements sont claires : fermetures d'entreprises liées à la montre mécanique, remplacement de nombreux travaux qualifiés par des travaux spécialisés (déqualification d'une partie des travailleurs), automatisation, robotisation de la production avec ses effets sur l'emploi.

Un des aspects de la crise actuelle de l'horlogerie et de la politique des grands groupes, c'est la tentative patronale de se défaire petit à petit de la présence syndicale dans les entreprises. Cette présence repose traditionnellement sur les travailleurs qualifiés de l'horlogerie. Or, leur nombre se réduit. Les patrons exploitent une main-d'œuvre non qualifiée à laquelle aucune stabilité n'est assurée. Cette dernière, composée en grande partie d'immigrés(e)s et de femmes, doit surmonter d'énormes obstacles pour s'engager dans l'action syndicale. Les moyens de pression des patrons contre eux et elles sont nombreux.

Se mobiliser contre les projets des banques et de l'ASUAG c'est aussi défendre l'organisation syndicale.



LES BANQUES CONTRÔLENT ET MENACENT !

"Au-dessus des conseils d'administration des deux groupes plane le consortium des banques suisses qui étendent une aile sur la SSIH, une autre sur l'ASUAG", écrivait G. Baillod dans L'Impartial (21-22 février 1982). Ce qui plane, en fait, c'est la menace systématique des banques, pour pousser à la restructuration et aux licenciements, de retirer leur "appui" ! Dans la revue financière Bilanz, du mois de mars 1982, il est dit clairement que les banques "n'excluent absolument pas d'abandonner la SSIH", si les mesures (de restructuration) prises ne sont pas rentables.

Jacques-Simon Eggly, député libéral genevois et chroniqueur du journal de la banque genevoise — le Journal de Genève — a braqué, ces derniers temps, sa plume contre le mouvement pacifiste en Suisse. Sa prose rappelle singulièrement les accents du "petit livre rouge de la défense civile" de sinistre mémoire.

Crédits militaires :

Les hussards à l'assaut

* DROIT DE RÉFÉRENDUM SUR LES CRÉDITS MILITAIRES : LA BOURGEOISIE N'EN VEUT PAS.

L'œuvre de la subversion

Dans une chronique du 7 avril, Eggly s'attaque à l'initiative demandant le droit de référendum en matière de crédits d'armement. Cette initiative aurait, selon lui, *"quelque chose de dangereux et trouble dans ses motivations (...)"* (elle apparaît comme une contestation de l'effort militaire en général, comme une sorte de chantage parce qu'on ne ferait pas assez dans d'autres domaines plus chers à la gauche". On n'est plus très loin des propos d'un ancien conseiller fédéral, Ludwig von Moos, qui, dans la préface au "petit livre rouge", s'emportait contre le fait qu'une *"propagande sournoise, longtemps avant que ne se déclenchent les opérations, peut détruire la volonté de résistance d'un peuple"*. Quelle est la nature de cette propagande ? Ben voyons ! C'est la propagande par laquelle *"l'ennemi cherche à entamer notre volonté de résistance"* (cf. illustration) !

Alors, le droit démocratique de pouvoir voter sur les crédits d'armement serait une atteinte à la "défense nationale" ? Eggly répond

d'avance par l'affirmative : *"La défense nationale (...) exige une continuité dans l'action, dans l'effort, dans le renouvellement et la modernisation de l'armement"*. Il faut donc "planifier" les dépenses d'armement. Un référendum pourrait, en cas de vote négatif des salariés, "troubler" la soigneuse "planification" de la course aux armements. Les droits démocratiques dans le domaine de l'armée donnent le frisson à la bourgeoisie !

Quand la démocratie s'arrête aux crédits sociaux

Eggly tente de répondre à cette objection... démocratique, en affirmant que les autres dépenses du budget ne sont, elles, pas soumises au référendum. Ce n'est qu'une vérité partielle. La plupart des dépenses sociales sont soumises au référendum facultatif parce qu'elles sont décidées non pas seulement dans le budget, mais aussi dans les lois sociales, qui comme toutes les lois sont soumises au référendum facultatif. Il en va ainsi pour l'AVS/AI, pour l'Assurance en cas

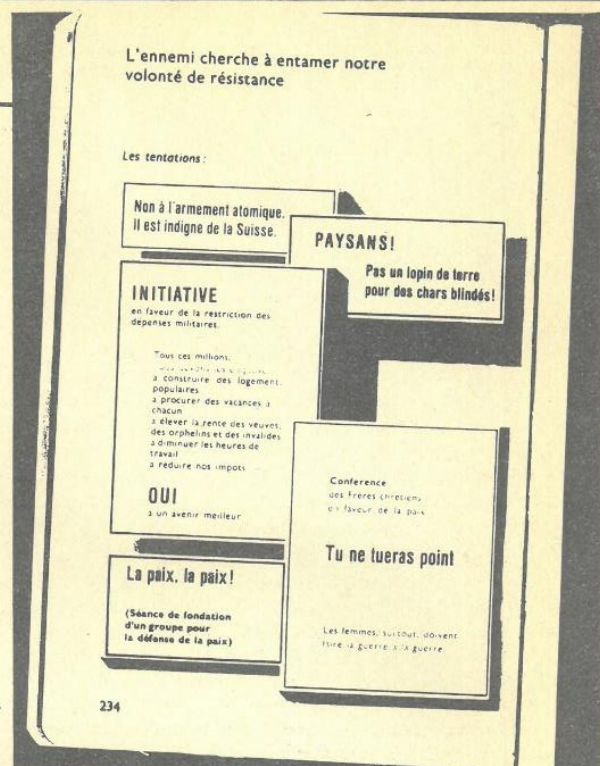
de perte de gain (APG), pour les
cisses-maladie, pour la Caisse natio-
nale d'assurance-accidents (CNA).

Le Conseil fédéral a récemment — et ce n'est pas un hasard — publié un projet de "Loi sur les subventions" qui a pour but de regrouper dans une seule loi l'ensemble des dispositions légales concernant les subventions de la Confédération. Avec cette loi, la bourgeoisie disposera d'un instrument simplifié pour réduire ou modifier les subventions. Il lui suffira en effet de changer une seule loi et non plus, comme aujourd'hui, de multiplier les modifications des différentes lois. Les dépenses sociales pourront ainsi encore plus facilement être soumises au chantage du référendum.

C'est clair : la bourgeoisie et ses hussards veulent avoir les mains libres pour réduire les dépenses sociales, tout en augmentant les crédits d'armement. C'est pourquoi, à l'instar de J.-S. Eggy, elle s'opposera avec toute sa hargne antidémocratique à l'initiative introduisant un droit de référendum sur les crédits d'armement.

A. Meylan

La bible des hussards : le "petit livre rouge de la défense civile"



**"MARCHE DE PAQUES, MARCHE DE LA PEUR",
titre le Journal de Genève (14 avril 1982)**

Eggly s'en prend également à la Marche de Pâques. Il fait appel à la philosophe préférée de la droite, Jeanne Hersch, pour étayer le titre de sa chronique. Selon Hersch, qui s'est déjà illustrée en pourfendant la "jeunesse en mouvement", la protestation contre la course aux armements serait davantage compréhensible si elle n'était pas "essentiellement dictée par la peur". Car, voyez-vous, il y a d'autres valeurs à défendre, telles "la liberté, l'indépendance et la démocratie", qui méritent bien — elles — une bonne course aux armements. Hersch et Eggly, tout "philosophes" soient-ils, puisent, sans le dire, ou peut-être sans se le rappeler, leur inspiration dans le "petit livre

rouge". Jugez-en plutôt :

«Ainsi vont les plus subtiles propagandes. Ne nous laissons pas corrompre. Prenons toutes les mesures qui assureront notre survie en cas de conflit.

« Il est trop facile de s'abandonner à un humanitarisme naïf; sous le couvert d'une feinte générosité, nous irions à la catastrophe. »

"Ne pas s'abandonner non plus à la peur. Des savants tentent de nous convaincre que tout effort est inutile; il faudrait crier grâce devant les énergies terrifiantes que les laboratoires ont libérées...

“Non ! Nous mettrons toute notre énergie morale à demeurer maîtres de notre destin.” (page 146, souligné par nous).

Elections bernoises : la majorité bourgeoise se renforce.

Plus de liberté pour licencié

Rien à attendre pour les travailleurs, durant ces quatre prochaines années, du Grand Conseil bernois : la droite y a encore augmenté son emprise. Radicaux et agrariens ont gagné des sièges, alors que le "puissant" parti socialiste bernois y perd des plumes. Il faut dire que sa politique de parfaite entente avec les partis bourgeois lui fait perdre le semblant d'image — qu'il pouvait encore avoir — de parti d'opposition !

L'Action Nationale sort renforcée de ces élections. Elle cristallise les suffrages d'un électorat qui veut un renforcement de l'ordre, à la recherche d'un bouc émissaire responsable de la crise sociale et économique, soit les jeunes et les immigrés.

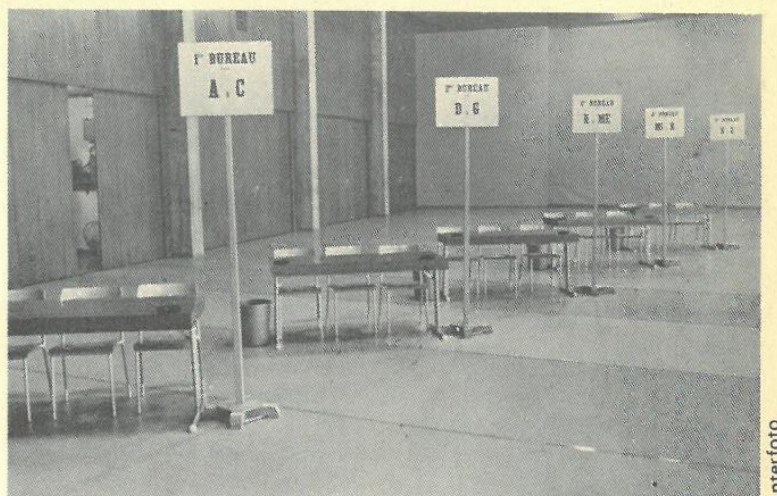
Dans le Jura Sud, la "bataille" entre séparatistes et antiséparatistes

a totalement occulté le problème central de l'emploi. De chaque côté, la gauche s'alliant avec les partis du patronat, qu'ils portent l'écusson jurassien ou bernois. Ainsi le Parti socialiste du Jura bernois s'allie avec les radicaux de l'UDC alors que le Parti socialiste autonome s'apparente avec le parti libéral jurassien et le PDC.

La progression relativement importante d'Alternative Démocratique, des POCH, du PSA et du PSO marque une volonté de travailleurs et de jeunes de refuser la politique anti-ouvrière et anti-jeunes de la majorité bourgeoise, tout en regrettant la politique du compromis pourri pratiquée par la social-démocratie bernoise depuis des dizaines d'années.

Le fait d'avoir multiplié par trois ses listes dans la ville de Berne et d'avoir atteint 3 o/o des suffrages à Bienne est significatif pour le PSO de l'écho que rencontrent ses propositions.

correspondant



terfoto

notes ... notes ... notes ... notes ... nc

Armée suisse :

SEXE ET POLITIQUE

On se souvient des diverses manifestations de virilité guerrière de l'Armée suisse ces derniers temps : du tir sur cibles représentant des femmes nues au strip-tease organisé pour la soirée de compagnie en passant par les exercices radio permettant de "sélectionner" la sommière la plus "sexy". On pensait que, vu les réactions de l'opinion publique et les mines déçues des dirigeants du DMF, cela allait se calmer un peu.

C'était gravement sous-estimer l'imagination créatrice de l'encadrement gris-vert. Dans un récent cours de répétition, les soldats de la compagnie de transport sanitaire V/2 ont pu admirer à loisir, sur le tableau d'affichage de la compagnie, le petit jeu cérébral suivant : sous le titre "Noms des ministres

français ayant fonctionné" (l'élégance du français est proportionnelle à celle du procédé), on trouve une énumération plus ou moins fantaisiste de responsables du gouvernement socialiste. Le gag (si, si) consiste à lire cette liste en commençant par la fin. Apparaît alors devant les yeux "émervillés" du trouffion, la description d'une partouze réunissant François Mitterrand, Edith Cresson et Pierre Mauroy. Ouaf, ouaf, riez en choeur, nobles défenseurs de la patrie !

Freud aurait certainement eu beaucoup de remarques à faire sur ce que révèle ce genre d'humour. Contentons-nous de souligner que l'Armée suisse vient de montrer une fois de plus qu'elle est sexiste, réactionnaire et chauvine.

LES RÉSULTATS

Bienne	listes modifiées	listes non-modifiées	1982 (en o/o)	1978 (en o/o)	1980 (cantonales) (en o/o)
SP (Parti socialiste alémanique)	1 036	1 323	27 o/o	41,3 o/o	30,4 o/o
PSR (Parti socialiste romand)	338	370	7,6 o/o	(SP + PSR)	10,5 o/o
PSA	241	79	3,3 o/o		
Alternative Démocratique (DA)	155	77	2,8 o/o		—
PSO	68	162	3 o/o		1,6 o/o
"Gauche active" (POCH-PdT-LMR)				3,2 o/o	
POCH					1,5 o/o
Pourcentage total des voix de gauche à Bienne (1978-1982)		1978 : SP/PSR + Gauche active 41,3 o/o	+ 3,2 o/o		= 44,5 o/o
		1980 : SP/PSR + POCH + PSO 40,9 o/o	+ 1,5 o/o + 1,6 o/o		= 44 o/o
		1982 : SP/PSR + DA + PSA + PSO 34,6 o/o	+ 2,8 o/o + 3,3 o/o + 3 o/o		= 43,7 o/o

POCH : 3,78 o/o (+ 1 o/o); DA : 4,84 o/o (+ 2,5 o/o); SP : 27,16 o/o (- 8,24 o/o); SAP/PSO : 0,72 o/o (+ 0,5 o/o).

El Salvador :

Les 27 et 28 mars, plusieurs centaines d'organisations, partis, syndicats et associations de solidarité du monde entier ont lancé de Mexico un appel à la constitution d'un Front mondial de solidarité avec le Salvador. Il entend coordonner toutes les forces qui reconnaissent le Front démocratique révolutionnaire — Front Farabundo Martí de libération nationale (FDR-FMLN) comme unique représentant du peuple salvadorien. Le Front mondial de solidarité développera son action sous la forme la plus unitaire possible. Il cherchera à impulser sur le plan international des actions et des mobilisations pour mettre fin à l'intervention au Salvador des Etats-Unis et de leurs alliés du Venezuela, du Honduras, d'Argentine, du Guatemala, de Colombie et de l'Etat sioniste d'Israël. Il soutient entièrement la lutte pour l'autodétermination du peuple salvadorien, son combat contre la dictature aujourd'hui, et, demain, dans les tâches de reconstruction nationale. Le Front élargira également sa solidarité aux autres peuples d'Amérique centrale et des Caraïbes. Enfin il fera connaître les positions politiques du FDR-FMLN.

Une des premières échéances de la solidarité avec le Salvador sera d'accueillir comme il se doit Reagan lors de

POUR UN FRONT MONDIAL DE SOLIDARITÉ

sa tournée européenne. Les délégations européennes à Mexico ont convenu de recueillir dans chaque grand pays d'Europe occidentale un minimum de 100 000 signatures contre l'intervention impérialiste au Salvador et pour la reconnaissance du FDR-FMLN comme représentant légitime du peuple salvadorien.

Notons que le président du Bureau permanent du Front mondial de solidarité est un vétéran de la campagne contre la guerre du Vietnam. Il porte au doigt une bague taillée dans le métal d'un avion abattu au Vietnam. C'est une façon de mettre l'accent sur l'autre facette de la vietnamisation de la révolution salvadorienne : faire en sorte que le Salvador soit pour la génération des années 80 une source d'espoir, comme l'a été le Vietnam pour celle des années 70.

La IVe Internationale et le PSO sont signataires de l'appel de Mexico et partie prenante du Front mondial de solidarité. Nous comprenons l'importance historique de la révolution en Amérique centrale. La révolution salvadorienne est une de ces révolutions gigantesques dans des petits pays qui, sans modifier radicalement les rapports de forces internationaux, provoquent un bouleversement des consciences et marquent les nouvelles générations.

Aujourd'hui, en Suisse, il s'agit pour le mouvement de solidarité avec le Salvador de mener une véritable campagne d'information pour faire connaître la vérité des faits, la violence, les assassinats, la torture et le soutien qu'apporte Washington à une junte sanguinaire. Dans leur majorité les mass media donnent une image complètement déformée de la situation au Salvador, renvoyant dos à dos la violence de l'extrême-droite et la lutte des guérilleros. Elles cherchent à discréditer le FDR-FMLN en faisant croire que le pouvoir en place est légitime, parce qu'issu des urnes. A cette propagande qui reprend les thèses de Haig et Reagan, nous devons répondre en expliquant largement les raisons de la lutte du FDR-FMLN, nous devons montrer qu'aujourd'hui au Salvador, l'alternative concrète, c'est la continuation de la barbarie ou la victoire du FDR-FMLN.

Le PSO s'engage pleinement dans la campagne mondiale de solidarité et appelle toutes les forces qui sont en accord avec ses objectifs à la soutenir.

J.-M. Dolivo



Carnaval à Varsovie : pour le 1er mai 1981, les bureaucrates défilent en tête du cortège de la "Fête des travailleurs".

Pologne :

Les confessions d'un bureaucrate

* "NOUS SOMMES LOIN DE FÊTER VICTOIRE."

Le quotidien français "Le Monde" (15 avril 1982) a publié l'enregistrement d'une discussion entre le commissaire militaire nommé à la radio-télévision et les membres du POUP de cette institution. Cet enregistrement — aussitôt décrié comme un faux à Varsovie — circule pourtant dans la capitale. On comprend d'autant mieux la réaction de la bureaucratie que le commissaire militaire en question dresse un tableau lucide des difficultés du régime militaire et ne se gêne pas pour dire tout haut ce que la bureaucratie n'ose trop affirmer ouvertement...

Les déclarations du commissaire militaire de la radio-télévision viennent brutalement confirmer tout le caractère anti-ouvrier du coup d'Etat : "Le premier ministre a dit devant la Diète que les syndicats seront tels que le voudra la classe ouvrière. Personnellement, je serai plus prudent sur ce point car je doute sérieusement qu'il serait profitable pour le fonctionnement de l'Etat de créer des syndicats conformes à la volonté des ouvriers". La bureaucratie ne se fait guère d'illusions sur les aspirations réelles des travailleurs et sait qu'elle ne peut maintenir son contrôle sur la société qu'en imposant son pouvoir contre la classe ouvrière !

"Nous sommes loin d'être acceptés"

Que ce soit là le projet de tout l'appareil bureaucratique ne fait aucun doute. Mais comment y parvenir ? Sur ce point, le commissaire militaire est plus que prudent. "Nous sommes encore loin de fêter victoire", affirme-t-il à l'encontre de "ces camarades qui se sont installés dans leurs bureaux, dans leurs fauteuils sous de grands palmiers, qui, il y a peu de temps encore, étaient menacés et maintenant sous le parapluie de l'armée ne le sont plus."

Car il ne suffit pas à la dictature bureaucratique d'atomiser la classe ouvrière, d'arrêter ses dirigeants, d'imposer l'état de guerre. Encore faut-il, pour tenir à long terme, trouver au moins un relais dans une partie de la société ! Et sur ce

point, l'armée et le POUP sont loin d'avoir gagné la guerre : "L'état de guerre durera en Pologne jusqu'à ce que le parti renaisse. Et je ne pense pas ici à la bureaucratie du parti, car celle-ci renaît vite (sic !), mais je pense à la situation de base dans les grandes entreprises (...) Il n'est pas question d'un pluralisme politique, d'une quelconque forme d'opposition plus ou moins organisée. C'est pour cela que les prémisses pour la levée de l'état de guerre existeront seulement lorsque le parti pourra reprendre la direction politique des entreprises de travail, et il découle de ce fait que l'état de guerre durera encore un peu dans ce pays. Ce n'est pas une question de mois, mais d'années".

"Solidarité existe et s'organise"

Mais pour "reprendre la direction politique", la bureaucratie doit au moins avoir un projet quelque peu crédible. Contrairement à Gierak en 1971, qui tabla sur une forte croissance économique (avec un endettement correspondant), la crise économique actuelle limite considérablement les marges de manœuvres de la bureaucratie. Plus grave encore : "L'affaire de Solidarité est liée à celle du mouvement syndical et pour l'instant personne n'a encore de conception du mouvement syndical", constate amèrement le commissaire militaire !

Pendant ce temps, Solidarité réorganise ses rangs. Ses formes de résistance passive décontenancent la bureaucratie : "De quel droit vou-

lez-vous entrer dans les appartements et demander aux gens pourquoi ils éteignent la lumière ? Ils l'éteignent parce que cela leur plaît. Ils l'éteignent parce qu'ils ont le droit de le faire.

— Une voix : comment ça, ils ont le droit ?

— Le commissaire : Eh bien oui, camarades, ils l'ont. Enfin, quel principe juridique avez-vous contre ? Il n'existe aucune base juridique. Ce serait une action illégale. (...) Malheureusement, il n'y a pas de solution simple. S'il y en avait, nous n'en serions pas arrivés à cette situation. Vous ne bouclerez pas la gueule à toute la nation. Pas de miracle ! Pas la force..."



Imprimerie (avant le 13 décembre 81).

Ces confessions montrent qu'une course de vitesse est engagée entre la bureaucratie et Solidarność. Le choc de l'état de guerre n'a pas entièrement brisé le syndicat indépendant. S'il parvient à reconstituer ses réseaux, comme il est en train de le faire, c'est lui qui peut "reprendre la direction politique" des entreprises, et non l'appareil bureaucratique. Le maintien de la répression, la hausse des prix, la gabegie économique peuvent conduire, ces prochains mois, à des manifestations de révolte où Solidarité peut se réorganiser. Dans ce sens, le commissaire militaire n'a pas tort de rappeler : "Nous pouvons encore nous trouver en face de choses, de phénomènes, d'événements que nous ne sommes même pas en état d'imaginer maintenant. Tout est encore possible, camarades".

M. Thévenaz, 23 avril 1982

Allemagne fédérale :

LES FRUITS POURRIS DU RÉFORMISME

- * UNE BONNE PARTIE DE LA JEUNESSE REJETTE LE PARTI SOCIALISTE (SPD) ET SON BELLICISME.
- * EN IRA-T-IL DE MEME POUR LES TRAVAILLEURS, DUREMENT TOUCHÉS PAR LE CHOMAGE ?



Les sociaux-démocrates Schmidt et Matthöffer : plus isolés que jamais.

Au gouvernement depuis 16 ans, installé depuis 13 ans dans le fauteuil de chancelier, le parti de Willy Brandt et Helmut Schmidt — qui vient de tenir son congrès à Munich — s'use et s'effrite. La coalition gouvernementale avec le parti libéral (FDP) pourrait ne pas tenir jusqu'aux élections de 1984.

Il y a pourtant bien longtemps que le SPD ne songe même plus à réformer le capitalisme ! Le programme de Godesberg (1959) — comme celui du Parti Socialiste Suisse calqué sur ce modèle — vise tout au plus à défendre "la démocratie, la sécurité sociale et les libertés individuelles" dans une société "dominée par le profit et l'économie de marché". Pourtant, même ce programme n'est qu'un morceau de papier pour les politiciens bourgeois qui dirigent le gouvernement et le parti. Dans les débats de ce congrès, Peter van Oertzen, porte-parole de la "gauche" qui s'était opposé au programme de Godesberg, n'a pas trouvé mieux que de s'appuyer sur ce programme pour rappeler à la majorité que le SPD veut tout de même un "meilleur ordre économique" ! Car en fait de sécurité sociale, 13 ans de chancellerie n'ont pas empêché le nombre des chômeurs de monter à 1 million après la récession de 1975 et d'atteindre aujourd'hui presque les 2 millions. Quant à la démocratie et aux libertés promises, la "double décision de l'OTAN" (installation des fusées Cruise et Pershing et croissance des dépenses militaires) soutenue avec vigueur par le chancelier leur donne une odeur de poudre et d'holocauste nucléaire...

Une victoire à la Pyrrhus

Ces deux questions — chômage et armement — ont été au centre du congrès de Munich. Sur la seconde, la presse a souligné la surprenante victoire de Schmidt, qui a recueilli une forte majorité sur sa motion : décision d'appliquer la double décision de l'OTAN en 1983 si aucun progrès sérieux n'est marqué aux négociations de Genève.

Il est vrai que ce résultat était largement contesté dans le SPD, suite aux mobilisations massives du

mouvement pacifiste. Les sections du Schleswig Holstein, de la Sarre, de Brême et même une part importante du bastion du SPD en Rhénanie-Westphalie du Nord (Cologne, Düsseldorf, etc., 300 000 membres au SPD, soit 30 o/o avec une certaine base ouvrière) s'étaient prononcées pour un moratoire de la double décision de l'OTAN. A tel point que le ministre des finances, H. Matthöffer devait déclarer : "Les problèmes économiques, techniques du gouvernement sont solubles. Ce qui ne va pas, c'est le SPD." !

La majorité acquise par Schmidt au Congrès ne va pourtant pas guérir le parti. Car l'effet de cette politique de surarmement suivie par le SPD lui fait perdre à vue d'oeil son audience électorale, spécialement dans la jeunesse.

Des pertes électorales sensibles

Les récentes élections cantonales en témoignent. Dans le Schleswig-Holstein (région de Kiel, au nord de la RFA), le SPD a perdu 6 o/o, en Basse Saxe 5,7 o/o (avec des pointes de plus de 6 o/o à Hannover, Emden, Göttingen). Ces pertes ne traduisent pourtant pas un déplacement à droite de l'électorat. Certes, une petite partie de celui-ci se retourne vers les libéraux ou la CDU (démocrates-chrétiens de Strauss). Mais ce qui frappe surtout, ce sont d'une part une augmentation des abstentions et surtout une progression des votes de défiance qui se reportent sur les "listes vertes" (écologiques). Celles-ci atteignent souvent plus que le quorum de 5 o/o : 7 o/o au Schleswig-Holstein, 6,5 o/o en Basse Saxe. Or d'autres tests électoraux importants sont encore à passer, en juin à Hambourg, en septembre en Hesse. Si ces échecs se confirment, il n'est pas certain

que "l'allié" libéral du SPD au gouvernement, le FDP, ne provoque pas un renversement d'alliances ou que le gouvernement de Schmidt ne soit pas contraint de chercher une nouvelle majorité...

Une crise sociale profonde

Derrière ces aléas électoraux s'exprime, en fait, une crise sociale profonde, qui touche particulièrement la jeunesse. Pour contrer les partisans du moratoire sur les décisions de l'OTAN, la direction du SPD n'a pas manqué de recourir aux vieux arguments anti-jeunes, qui trahiraient les "vieilles vertus social-démocrates", qui seraient "coupés des travailleurs" (et le chômage ?), qui ont "tant étudié qu'ils ne savent plus se salir les mains pour gagner leur vie". H. Börner, ministre-président de Hesse, les formulait ainsi : "Est-il immoral que des hommes qui ont durement travaillé depuis la guerre soient conservateurs ? Pourquoi les travailleurs n'auraient-ils pas le droit d'être conservateurs, d'empêcher que des manifestants démolissent l'auto qu'ils ont peiné à acquérir ?".

Cette démagogie exprime, le plus crûment, une réalité : le "parti de tout le peuple" que voulait devenir le SPD a largement perdu son crédit dans la jeunesse ! Une enquête de 1979 révèle que sur les 5,4 millions de jeunes entre 18 et 23 ans, 700 000 se disent eux-mêmes "dissidents" et 2 millions sont très critiques envers la société. Celle du chômage et du surarmement !

Des "mesures contre le chômage" ?

Cette crise sociale peut se combiner, dans la période qui vient, avec une seconde : la crise économique. Résumant le congrès de Munich, le Journal de Genève écrit que Schmidt avait demandé au congrès de ne pas lui fixer "des tâches impossibles". Gagnant sur l'OTAN, il ne l'a pas été sur le

chômage : "C'est incontestablement dans le domaine de la politique sociale que ce souhait de Schmidt a été le plus brutalement ignoré" (Journal de Genève, 24 avril 1982).

En effet, sous la pression de la gauche et d'une partie de la base syndicale, le congrès a décidé un programme de lutte contre le chômage visant en particulier un financement public par un impôt plus fort sur la richesse, un contrôle des investissements. Déjà, le parti libéral (FDP) a affirmé (et aussitôt répété) son refus catégorique de cette proposition. "En des termes si énergiques qu'ils ressemblent fort à une menace de rupture", explique Le Monde (24 avril 1982).

Aussi modestes soient-elles, les propositions de réformes du SPD se heurtent, vu la crise, à un refus net de la bourgeoisie. Telle est l'impasse

de toute politique réformatrice ! Et déjà Schmidt laisse entendre qu'il ne tiendra pas compte du congrès : la fraction parlementaire peut encore modifier ses propositions et de toute manière le gouvernement peut encore passer les compromis qu'il veut avec le FDP. Les accords passés entre Schmidt et le FDP en 1980 demeurent toujours confidentiels, même pour les fonctionnaires du SPD ! Ainsi va la défense de la "démocratie" à la sauce réformatrice...

Jusqu'ici, contrairement au mouvement pacifiste qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes, le mouvement ouvrier et syndical est resté attentiste. L'élément décisif de ces prochains mois sera l'attitude des travailleurs, confrontés à un gouvernement qui ne veut surtout pas entraver les rationalisations et donc le chômage.

M. Thévenaz, 26 avril 1982

notes ... notes ... notes ... notes ... not

Afrique du Sud :

Trois condamnations à mort

Avec consternation nous venons d'apprendre que la condamnation à mort de trois jeunes militants de l'African National Congress a été confirmée par le régime raciste d'Afrique du Sud.

Il s'agit de Johnson Lubisi, Naphtali Manana et Tsepo Mashigo, accusés d'avoir participé à l'attaque d'un poste de police de Soekmekaar, au cours de laquelle deux personnes ont été blessées. (...)

Contrairement au gouvernement en place, l'ANC est opposé à toute agression contre des vies humaines et a signé les Conventions de Genève sur les Prisonniers de Guerre. Si l'ANC s'est engagé dans la lutte armée, ce n'est qu'en réponse à la violence du régime raciste d'apartheid et fasciste d'Afrique du Sud.

Plus que jamais il est nécessaire d'intervenir auprès des autorités sud-africaines en réclamant l'annulation de toutes les condamnations à mort, l'évacuation de la Namibie et l'arrêt des actes d'agression dans les pays voisins.

Les soussignés appellent à protester contre ces condamnations en envoyant des messages à l'Ambassade d'Afrique du Sud, Jungfraustrasse 1, 3005 Berne.

Mouvement Anti-Apartheid de Suisse (Branches Suisse Romande et Suisse Allemande); Parti Socialiste Genevois; Parti du Travail, Section de Genève; Parti Socialiste Ouvrier, La Taupe; Ligue Suisse des Droits de l'Homme; Déclaration de Berne

Genève, le 16 avril 1982

Le vendredi 9 avril, Robert Havemann s'est éteint à l'âge de 72 ans. Les autorités de la République démocratique allemande (RDA) l'avaient assigné à résidence et soumis à un isolement social complet depuis 1976. C'est que ce vieux lutteur ne leur avait jamais cédé depuis sa rupture avec le stalinisme et qu'il n'avait jamais arrêté de dénoncer vigoureusement les tares du "socialisme réel". Non seulement en paroles, mais en actes aussi, comme le montre son soutien à la manifestation pacifiste de Dresde du 14 février 1982 où des milliers de jeunes est-allemands réclamèrent une Europe dénucléarisée. Havemann, physicien de profession, se qualifiait lui-même "d'incurable optimiste"; c'était aussi un marxiste convaincu.

Robert Havemann

UN COMMUNISTE EN RDA

Pour un socialisme démocratique

Chez Havemann, l'exigence d'une démocratie socialiste est au cœur de sa critique du "socialisme réellement existant": "On ne peut concevoir de socialisme sans démocratie, sans contrôle démocratique de toutes les fonctions du pouvoir, sans que les décisions concernant les plans de production soient prises

démocratiquement, de même que celles qui ont trait aux finalités du travail social, de l'activité sociale-ment créatrice. Il n'y a pas de socialisme quand l'immense majorité des hommes est totalement dépendante des décisions d'une poignée d'individus"¹).

Scientifique de formation, Havemann ne revendique pas seulement cette démocratie socialiste à cause de ses immenses avantages politi-

ques; mais aussi, et peut-être même surtout, parce qu'elle seule permet de décider des nouvelles finalités économiques du socialisme, qui sont radicalement différentes de celles du capitalisme: "Il est absurde, par exemple, que, dans nos pays, on adopte la même politique vis-à-vis de l'automobile privée que dans les Etats capitalistes. Le résultat en est l'engorgement des rues, une consommation effrénée de tôles et le très grand nombre d'accidents, souvent mortels, que l'on sait. Imiter le capitalisme pour ce genre de chose relève tout simplement du non-sens. Le socialisme pourrait très bien résoudre les problèmes de transport, faire en sorte que les déplacements s'effectuent par des moyens modernes sans voitures particulières; aussi bien, celles-ci ne sont pas utilisées pendant la plus grande partie de leur existence, elles rouillent, s'abîment, encomrent les rues (...) Le but de l'économie socialiste, ce n'est pas l'accroissement de la production, l'élévation de la consommation, mais au contraire le développement du temps libre, la diminution constante du temps de travail nécessaire, le développement de grands espaces de liberté dans les choix d'existence que chacun fait (...)".

Les charlatans

Même si Havemann n'a pas livré, à notre connaissance, d'étude complète des causes de l'évolution historique du "socialisme réel", de la montée du stalinisme, il n'est nullement aveugle sur les responsabilités de la clique dirigeante, dont les représentants sont, pour lui, des charlatans: "Ces gens-là, ils n'ont même pas besoin d'ouvrir la bouche, on sait d'avance ce qu'ils vont dire". Et plus loin: "L'action de ces charlatans joue à la fois le rôle d'un obstacle et d'un facteur de désorientation dans le développement du socialisme. La société socialiste ne pourra se débarrasser d'eux qu'en supprimant les conditions politiques et sociales qui les ont produits.

Ces conditions politiques et sociales se ramènent toutes sans exception à la suppression complète de tous les canaux de contrôle démocratique et à leur remplacement par un système centraliste qui, dans sa perfection mais aussi son abjection, est sans précédent".

Toutefois, Havemann — peut-être à cause de sa propre expérience d'enseignant universitaire confronté à une répression stupide et sottise — a souvent tendance à considérer que les bureaucrates sont ce qu'ils sont soit à cause de l'absence de débat

politique, de confrontation d'idées, soit à cause de l'existence du centralisme en tant que tel. C'est-à-dire qu'il s'intéresse plus aux mécanismes politiques ou idéologiques qui forment ces personnages, sous-estimant souvent l'importance et le rôle des privilèges matériels dont ils disposent. D'où toutes ses illusions à la fois sur la capacité d'auto-réforme des Partis communistes à l'Est et sur le rôle positif stimulant des Partis communistes d'Europe occidentale (français, italien) dans cette évolution.

QUELQUES DATES

Entré au Parti communiste allemand en 1932, il poursuit ses activités antifascistes jusqu'en 1943. Arrêté à cette date par la Gestapo, il sera condamné à mort et sauvé par l'arrivée de l'Armée rouge. En 1949, à Berlin-Ouest, il est frappé d'interdiction professionnelle pour avoir publié un article contre le projet américain de bombe H. Député à la Chambre du Peuple de RDA de 1950 à 1964, il est exclu du Parti communiste (SED) est-allemand en 1964 et connaît une nouvelle fois une interdiction professionnelle, à cause de ses positions antibureaucratiques.

Reste toutefois l'essentiel: pendant plusieurs dizaines d'années, l'un des intellectuels les plus connus de RDA, militant antifasciste renommé, n'a cessé de défendre les objectifs véritables du marxisme face à la caricature hideuse présentée par la bureaucratie. Dans le pays qui inventa le terme de "socialisme réellement existant", Havemann a constamment défendu les options fondamentales de "l'humanisme réellement existant", le marxisme: "Ce qui est devenu pour le socialisme une nécessité plus impérative que jamais, c'est la liberté. Cette liberté ne sera pas une réédition de la liberté bourgeoise; c'est impossible. Car le socialisme peut forger des libertés qui, dans la société bourgeoise, n'étaient que des espoirs ou des rêves: la liberté pour l'individu de ne dépendre sur le plan matériel d'aucun autre homme, par exemple".

Eric Peter

1) Toutes les citations de cet article sont tirées du recueil de R. Havemann "Etre communiste en Allemagne de l'Est", paru chez Maspero (Cahiers libres 356). En vente à nos librairies La Taupe, 8bis, rue de la Tour, Lausanne et 22, rue Saint-Léger, Genève.



Le mouvement pacifiste est-allemand: le dernier combat d'Havemann.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

TV suisse romande

di 16 mai, 21h.: *Didon et Enée*, opéra de Henry Purcell, par le Collectif Théâtre Onze, avec l'Orchestre des rencontres musicales (ORM), direction Jean-Marc Grob. Ne le manquez pas, c'est très beau.

GENÈVE

Patinoire des Vernets
sa 22 mai: Jacques Higelin.
di 2 mai, 20h.30: Angelo Branduardi.
Pic-plouc, impasse rue du Lac 1
sa 15 mai, 21h.: Derrol Adams (folk).
Salle communale d'Onex
me 5 mai, 20h.30: Joël Favreau.
Centre Marignac, 28, av. Eugène Lance,
ve 8, sa 9 mai, 21h.: Christine Weber, Grand Café, Alex Périence.
Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er
à 21h.: sa 1er, di 2 mai: Big Band de l'AMR. ve 7 mai: Doug Hammond. sa 8, di 9: musique classique de l'Inde.

Palladium

me 12 mai: *Six Pack*, Beau Lac de Bâle.
Salle Simon Patiño, 26, av. de Miremont
dès le me 19 mai: *Amérique latine, musique et danse*, groupes du Brésil, Venezuela, Mexique, Bolivie, Colombie et Trinidad.

La Traverse, 50, rue de Berne
jusqu'au sa 15 mai, 20h.30: *Les petits violons*, par le Théâtre Trec. Loc.: 022 / 28 68 20.

Grand Casino

du me 5 au sa 8 mai, 20h.30: *Raymond Devos*. lu 17, ma 18, me 19 mai: *Porgy and Bess*. Loc. (des deux): Grand Passage.

LAUSANNE et VAUD

Vallée de la Jeunesse
sa 1er mai, dès 21h.: *bal antillais*. Entrée: Fr. 10.—. Org.: ATAS.

Salle des spectacles de Chavannes-Renens
du je 13 au sa 15 mai: *festival de chansons*, 14 artistes du Collectif Chanson Romande (Alex Périence, François Nicod et les autres).

Casino de Montbenon

je 20 mai, 20h.30: *Marc Seberg*, Orchestre Rouge et Tuxedo Moon. Loc.: Disc-à-brac (Lsne), Sounds (Ge), Cosmos (Fr), Lollipop (Bienne/Neuch.). Fr. 20.—.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
ve 7, sa 8 mai, 20h.30: *Dersou Ouzala*, de Akira Kurosawa (Japon, 1973-75). ma 18, me 19, 20h.30: *Opname (En observation)*, d'E. van Zuylen (Hollande, 1980).

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville
ve 14, sa 15 mai, 20h.30: *Il faut tuer Birgitt Haas*, de Laurent Heynemann, (France, 1981).

Et allez voir deux films: *La maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz (GB, 1981) et *REDS*, de Warren Beatty. Lisez la critique de ce film dans *ROUGE* du 23 au 29 avril et pas celle de François Albera dans la *V.O.* du 15/20 avril, sinon pour pleurer (une prose pédante qui n'ébranle pas le monde).

Vince et Remos

l'événement

La politique du compromis, une politique illusoire

Gel pendant deux ans de toute réduction légale de la durée du travail, allègement des charges des entreprises par une diminution de la taxe professionnelle, ajournement de l'abrogation de la loi Peyrefitte, la politique de séduction à l'égard des forces hostiles au changement menée par le Parti socialiste (PS) et le Parti communiste (PC) ne peut que renforcer ces forces dans leur volonté d'exiger toujours davantage pour préparer la chute du gouvernement. Et moins le changement se concrétise dans les entreprises, plus les travailleurs — qui ont élu une majorité PS-PC pour en finir avec l'austérité et le chômage — peuvent se décourager. La victoire du 10 mai ne signifie en effet nullement que le pouvoir réel est entre leurs mains. Il demeure aux mains des capitalistes qui sont en train, jour après jour, d'user le gouvernement de gauche, de réduire sa crédibilité. Pour cela ils se gardent bien de ne pas rompre le dialogue et cherchent avant tout à amener le gouvernement à prendre lui-même des décisions qui correspondent aux intérêts patronaux. Ils pèsent donc sur la politique gouvernementale de tout le poids que leur procurent les leviers de commande économiques qu'ils contrôlent et les postes-clé qu'ils occupent dans l'appareil d'Etat. Dans cette situation, la politique de compromis et de "pause" dans les réformes, menée par le PS et le PC, est une pure illusion. Le gouvernement issu de la victoire du 10 mai ne pourra jamais être considéré par les patrons comme "leur" gouvernement. Leur objectif reste fondamentalement de déstabiliser le gouvernement Mauroy-Fitterman pour faciliter une revanche de la droite. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, déclare le 20 avril : "Dans le secteur privé, il est bon de donner confiance aux entreprises, mais cela ne doit pas être sans contrepartie. Que l'on joue la confiance, je le veux bien, mais il faut que l'on constate qu'il y a des engagements sur deux points : l'investissement et l'emploi". Or cette prétendue confiance est totalement illusoire. Une aide importante aux patrons ne se traduit pas par une relance massive des investissements et de l'économie. Depuis son existence, le gouvernement Mauroy-Fitterman a augmenté de 50 o/o son aide au patronat. 75 milliards d'aides directes sont prévus pour les entreprises dans le budget de 1982. Or en 1981 les investissements ont baissé de 10 o/o et baisseront de 7 o/o en 1982. D'autres facteurs pour une éventuelle relance entrent en jeu : confiance politique ou non, degré de crise économique sur le plan international.

Le gouvernement Mauroy-Fitterman pour l'austérité

L'orientation de la politique gouvernementale pour 1982 est claire : il s'agit de la mise en place d'une politique d'austérité. Le Conseil national du patronat français (CNPF) s'en félicite d'ailleurs publiquement : "Le système De-lors ressemble comme un frère à celui que voulait mettre en place Raymond Barre", déclare Yvon Chotard, président du CNPF.

Comme pour lui faire écho, Pierre Juquin, membre du Bureau politique du PCF, reprend la balle au bond, en déclarant récemment : "Le PCF est prêt à prendre sa



Une année après la victoire du 10 mai, la gauche apparaît minoritaire sur le plan électoral. Les raisons de l'échec des cantonales sont claires : depuis une année, le changement promis par Mitterrand ne s'est guère concrétisé pour les travailleurs qui forment la plus grande part de l'électorat de Mitterrand. Mais au lieu de tirer les leçons de ces revers électoraux, le gouvernement de gauche confirme son intention de poursuivre sur une voie qui a précisément conduit à la démobilitation des salariés : il multiplie les concessions aux exigences de la droite et les courbettes en direction du patronat.

France, après 10 mois de gouvernement PS-PC :

CETTE «REALPOLITIK» EST ILLUSOIRE !

part de mesures impopulaires pour peu qu'elles soient nécessaires et justes". Et Pierre Rosanvallon, l'un des idéologues officiels de la CFDT — syndicat proche des socialistes — et du courant Rocard au sein du PS, affirme avec une grande franchise : "Le fameux 'modèle français du socialisme' n'aurait au fond de consistance propre que s'il s'identifiait à une telle expérience démocratique d'apprentissage collectif de l'austérité". Mais évidemment ce projet se heurte à la résistance des travailleurs comme le démontre la multiplication des grèves depuis le début de l'année. Car cette politique d'austérité signifie un coup d'arrêt aux dépenses sociales et une politique des revenus dont l'un des volets est obligatoirement le blocage des salaires. La politique menée par le gouvernement, adoptée au congrès socialiste de Valence, de compromis "nécessaire" entre le pouvoir politique et le pouvoir économique est bien plus proche de celle préconisée par Michel Rocard que de celle votée dans les résolutions des précédents congrès du PS ! Un des tests pour mesurer l'orientation, les contradictions et l'impasse de la politique gouvernementale ces prochains mois sera les échéances financières liées au déficit de la Sécurité sociale. Où le gouvernement va-t-il chercher l'argent nécessaire ? Va-t-il essayer de faire payer les travailleurs, ce qui signifierait augmenter la part salariale des cotisations de plusieurs points, réduire d'autant par conséquent le pouvoir d'achat, tout en comprimant les dépenses de la santé ? Ou va-t-il faire payer les patrons, ce qui implique de mobiliser la classe ouvrière contre le sabotage patronal et contre la droite ? Vu les enjeux, cette confrontation risque d'être importante ; et la marge de manoeuvre du

gouvernement pour louvoyer entre les pressions patronales et la volonté des travailleurs est plus limitée.

La volonté de lutte des travailleurs gaspillée par les directions syndicales

Depuis janvier 1982, on assiste à un développement significatif de la combativité ouvrière. La plupart des conflits sociaux portent sur l'emploi et notamment sur la durée du travail (autour des 35 heures et de l'aménagement du temps de travail). Car les patrons profitent évidemment de toutes les possibilités que leur donne l'application des ordonnances sur le temps de travail pour les biaiser : n'accorder que deux jours et demi supplémentaires de congé au lieu de la cinquième semaine prévue en faisant partir leur mise en œuvre de la date de la promulgation des ordonnances, passer des 40 heures

aux 39 heures en supprimant les pauses, faire travailler le samedi ou le dimanche, et surtout obtenir qu'une réduction des salaires accompagne la réduction du temps de travail. La mobilisation ouvrière oblige dans plusieurs cas les directions syndicales à faire l'unité comme à Renault-Flins ou chez Neyrpic à Grenoble.

Mais les directions syndicales CFDT, CGT — dirigée par le PC — et Force ouvrière (FO) ne font rien ni pour organiser ni pour centraliser une riposte massive au sabotage patronal. FO a développé une campagne anticommuniste autour d'un rapport sur l'utilisation des ministres communistes pour "noyauter l'appareil d'Etat". La CFDT réclame du gouvernement par la bouche d'Edmond Maire "une politique de rigueur et de lucidité" et développe la conception que le syndicalisme "ne doit plus se contenter de défendre les intérêts des salariés, conception classique et fautive". Il propose "un programme économi-

UNE LEÇON DE CHOSES à propos de l'ajournement de l'abrogation de la loi "Sécurité et liberté" et du projet Defferre pour renforcer les contrôles d'identité

"Aucune violence n'est excusable, mais il faut pour tenir un discours cohérent, ne pas traiter d'un sujet pareil sans parler du désordre d'un système où le chômage frappe 1 500 000 travailleurs. L'insécurité, M. Peyrefitte, pourquoi (...) Quand on voit tant d'inégalités qui marquent notre société, quand on constate l'insolence des privilèges, l'insécurité pour qui ?" Ainsi s'exprimait Mitterrand alors premier secrétaire du PS, à l'Assemblée des députés, lors de la présentation de la loi Peyrefitte.

Aujourd'hui Peyrefitte est dans l'opposition et déclare : "Le ministre de la Justice supprime la peine de mort et celui de l'Intérieur la rétablit pour la police (...) il faut rendre hommage au réalisme et au courage de Gaston Defferre (...), mais ses projets sont très dangereux. Ils vont beaucoup plus loin que ma loi. On veut transformer tous les Français en suspects en donnant carte blanche au policier".

Comme disait le vieux socialiste allemand Bebel, au siècle dernier : "Lorsque l'adversaire me félicite, je cherche quelle erreur j'ai bien pu commettre" !

que et social qui permette aux entreprises de se moderniser, d'être compétitives". Selon cette logique, la CFDT avait justifié par avance la remise en cause de tous les avantages acquis lors de l'application des ordonnances sur le temps de travail, notamment la réduction des salaires ! Dans la CFDT, cette orientation pour un syndicalisme gestionnaire rencontre l'opposition importante de plusieurs régions et fédérations contre lesquelles la direction mène aujourd'hui une bataille publique, sans respect aucun de la démocratie syndicale, notamment en accusant les militants de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) d'en être à l'origine.

La CGT, placée dans une situation instable depuis le 10 mai, après l'échec électoral du PCF et les événements de Pologne, est également confrontée à une fronde interne sans précédent. La direction cherche à se redonner une image de marque, en relevant les "défauts" de l'action gouvernementale. Elle se garde cependant bien de mobiliser les travailleurs contre ces "défauts" et souligne que globalement "cela va dans le bon sens". Le pseudo-réalisme des directions syndicales, qui lie l'activité des travailleurs au soutien des mesures gouvernementales, est un obstacle à une mobilisation massive et unitaire contre la politique du CNPF. Sans parler des divisions et des querelles d'appareil qui font rage entre les trois centrales syndicales.

Il ne faut pas laisser Mitterrand et Marchais remettre en cause la victoire du 10 mai !

Georges Sarre, dirigeant du CERES (l'aile "gauche" du PS), déclarait lors du dernier comité directeur du PS : "Tout discours de compréhension à l'égard du CNPF va à l'encontre du but visé puisqu'il est interprété comme une marque de faiblesse". Mais cette déclaration de fermeté reste au stade du discours. Dans les faits la majorité PS-PC refuse de tirer les leçons des cantonales, de la politique de sabotage du patronat. Eux qui sont majoritaires à l'Assemblée Nationale, refusent de voter une loi pour les 35 heures qui constituerait un puissant encouragement aux luttes ouvrières. Et avec beaucoup de cynisme, André Lajoinie, secrétaire du comité central du PCF, déclare, après le gel de la réduction du temps de travail : "C'est aux travailleurs de se battre pour obtenir ce que la loi ne leur a pas donné". Mais à quoi donc peuvent bien servir ce gouvernement et ces députés du PS et du PCF ? Non, il est aujourd'hui possible et nécessaire de tirer les leçons de presque une année de gouvernement de gauche en France, en traçant la voie d'une politique ouvrière qui s'appuie sur la mobilisation unitaire des travailleurs pour s'attaquer aux profits, pour remettre en cause les lois mêmes du système capitaliste. C'est la seule politique qui puisse apporter réellement une solution au chômage par l'introduction des 35 heures tout de suite sans contrepartie, par l'arrêt des licenciements, par le contrôle sur les effectifs, en faisant payer les patrons pour satisfaire les revendications ouvrières. Or ces mesures réalistes, ni le PS ni le PC ne sont prêts à les prendre, pas plus aujourd'hui qu'hier lorsqu'ils trahissaient les espoirs du Front populaire ou ceux nés de la Résistance.

J.-M. Dolivo